

PROJET ASSOCIATIF



L'entente 3 clubs

PLCBASKET, ASGBASKET et ESGBASKET
Craponne, Grézieu la Varenne, St Genis les Ollières

Sommaire

I. Présentation de l'Entente	4
II. Volet sportif	10
1. Les activités proposées et/ou disciplines	10
2. Les fonctions assurées :	10
2.1. Initiation :	10
2.2. Compétition	13
2.3. Loisir / Bien-être	17
III. Volet éducatif	19
1. La présentation des chartes et des labels :	19
2. Les valeurs et objectifs éducatifs de la structure :	19
3. Modalités pour atteindre les objectifs éducatifs :	20
3.1. L'attention portée au respect des valeurs et des comportements :	20
3.2. Actions d'information, de sensibilisation, de formation :	20
4. Les partenaires du projet éducatif :	22
5. Participation des adhérents à la vie du club :	23
5.1. Communication des événements :	23
5.2. Mobilisation des acteurs :	23
III. Volet social	24
1. L'identification et la connaissance des publics éloignés de la pratique :	24
1.1. La pratique sportive féminine :	25
1.2. Les jeunes adolescents :	25
1.3. Les publics en situation de handicap :	26
1.4. Le 3 ^{ème} âge - Seniors :	26

2. Les initiatives prises pour améliorer l'accès des personnes éloignées du sport :	26
3. Les moyens mis en œuvre	29
4. Les méthodes	30
5. Type de partenariat	31
 V. Volet économique	 33
1. Les moyens humains :	33
1.1.L'organigramme de l'Entente 3 clubs :	33
1.2.	33
1.3.La répartition des tâches	34
1.4.L'encadrement sportif :	34
2. Les moyens matériels :	35
2.1.Les lieux de pratiques :	35
2.2.Le matériel pédagogique :	35
3. Le budget de l'Entente :	36
 VI. Réflexion générale	 39
1. Diagnostic général :	39
2. Objectifs et conclusion :	41

SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : CHARTE 3 CLUBS	44
ANNEXE 2 : CHARTE DU PARENT ACCOMPAGNATEUR	45
ANNEXE 3 : LABEL ECOLE D'ARBITRAGE	46
ANNEXE 4 : PANNEAU DE BIENVENUE	47

I. Présentation de l'Entente

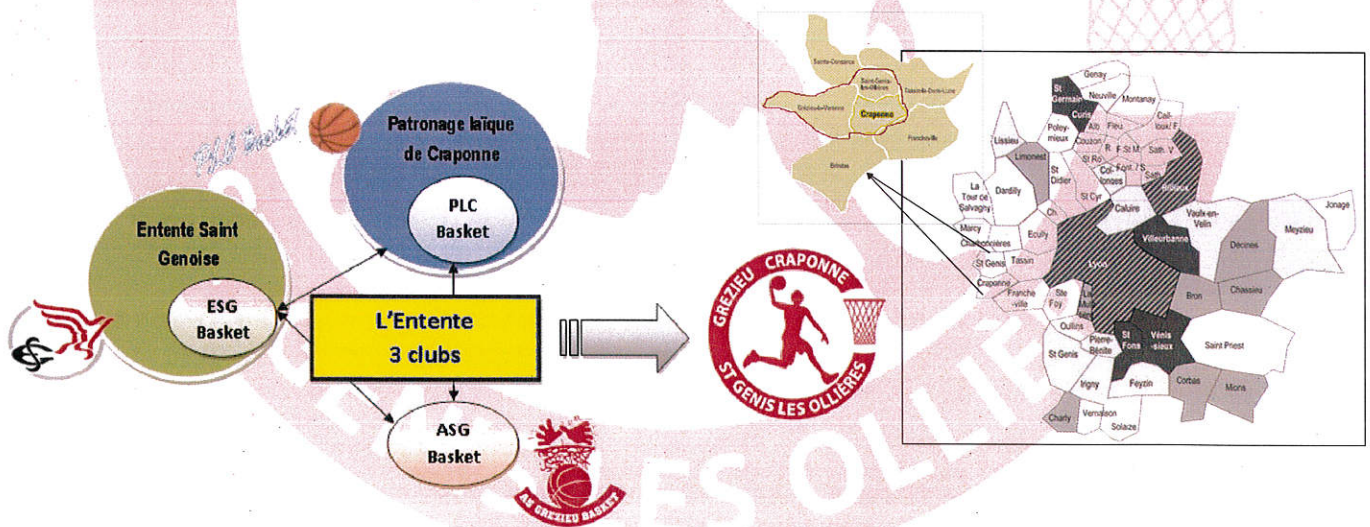
Pour la bonne compréhension de ce projet associatif, il est indispensable que le lecteur discerne bien le statut de l'Entente 3 clubs de l'ouest lyonnais et des structures qui la compose :

- **L'ESG Basket-ball**, section appartenant à l'association sportive et culturelle de St Genis les Ollières : l'Entente St Genoise, régie par la loi 1901.
- **Le PLC Basket-ball**, section appartenant à l'association sportive de Craponne : le Patronage Laïque de Craponne, régi par la loi 1901.
- **L'ASG Basket-ball**, club indépendant de la commune de Grézieu la Varenne, également régie par la loi 1901.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les clubs de basket-ball des communes de St Genis les Ollières, Craponne et Grézieu ont connu à une même époque un problème d'effectifs similaire. Nous avons d'abord assisté à un rapprochement timide qui s'est ensuite transformé en véritable collaboration sportive.

Même si le fonctionnement des 3 clubs ressemble de près à une fusion, ils ne bénéficient pourtant pas du statut juridique. Les organismes ont tenté de mettre en place ce nouveau statut, mais en vain, du fait de l'appartenance de 2 d'entre eux à une association mère.

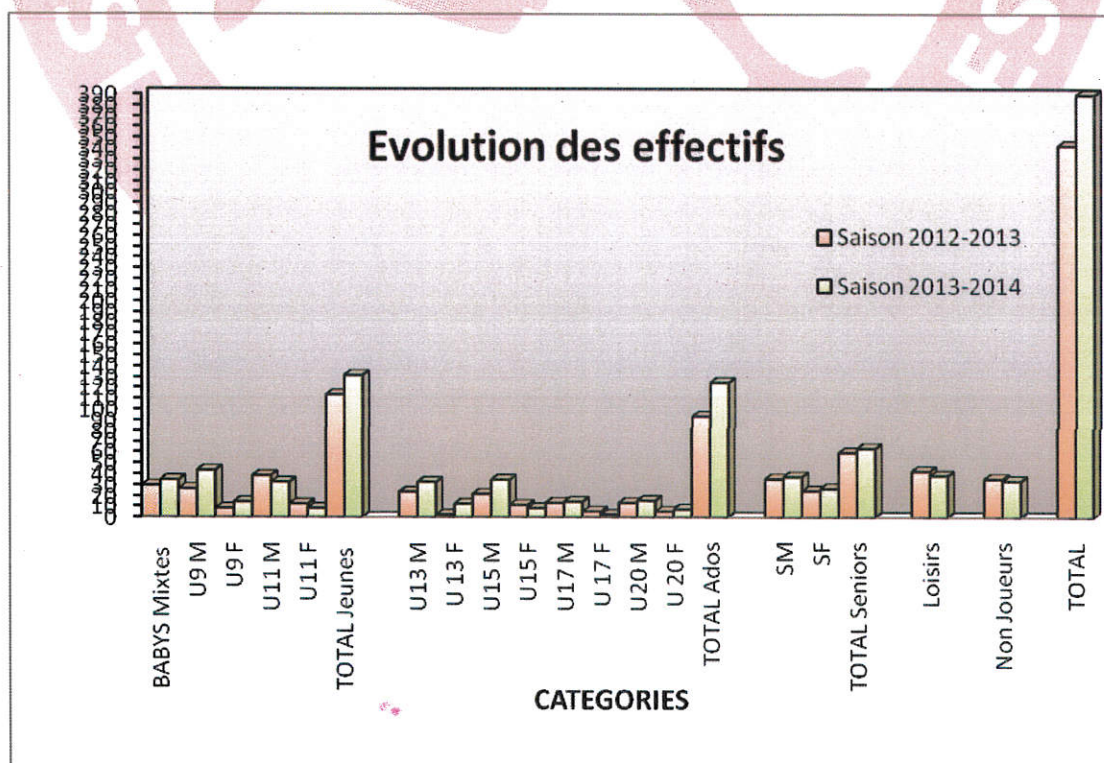
De ce fait, chaque club garde son identité juridique propre et son budget au regard des communes et des instances fédérales.



❖ Effectifs de l'Entente

Evolution des effectifs 2012-2014				Status de la licence saison 2013-2014			Arrêt
Catégories	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014	Tendance	Création	Renouvellement	Mutation (vers l'Entente)	
BABYS Mixtes	29	34	17%	28	6	0	6
U9 M	26	43	65%	24	19	0	11
U9 F	8	14	75%	8	6	0	1
U11 M	38	32	-16%	12	20	0	6
U11 F	12	8	-33%	5	3	0	4
TOTAL Jeunes	113	131	16%	77	54	0	28
U13 M	23	32	39%	9	21	2	7
U 13 F	2	12	500%	3	9	0	0
U15 M	21	34	62%	8	26	0	6
U15 F	11	8	-27%	0	7	1	1
U17 M	13	14	8%	5	8	1	9
U 17 F	5	2	-60%	0	2	0	1
U20 M	13	15	15%	0	13	2	6
U 20 F	5	7	40%	0	7	0	2
TOTAL Ados	93	124	33%	25	93	6	32
SM	35	37	6%	8	25	4	15
SF	24	26	8%	4	18	4	4
TOTAL Seniors	59	63	7%	12	43	8	19
Loisirs	42	38	-10%	10	28	0	14
Non Joueurs	35	33	-6%	9	24	0	7
TOTAL	342	389	14%	133	242	14	100

*ATTENTION : Ne pas oublier que les 2^{ème} année d'une catégorie passe à la catégorie suivante d'une saison à l'autre *



Analyse :

A la lecture du tableau, nous constatons :

- Une augmentation de 14% (soit 47 licenciés) du total de l'effectif de l'Entente d'une saison à l'autre, avec 133 créations de licence, 242 renouvellements, 14 mutations (en notre faveur) en opposition avec 100 non renouvellements pour causes diverses (changement de discipline, déménagement, etc...).

▪ Les catégories « JEUNES »

- L'Entente 3 clubs connaît une saison glorieuse au niveau de sa catégorie **U9 M** puisqu'elle enregistre une **hausse de 65%** avec **24 créations de licence**, à mettre en relation avec les opérations parrainages (un licencié amène un copain pour essayer le basket-ball) mais également avec les interventions en milieu scolaire ainsi que l'augmentation de la participation des joueurs non licenciés à nos stages.

Est-ce également lié à la forte médiatisation du basket-ball lors du succès de nos équipes nationales ?

En effet notre pratique a pu bénéficier de retransmission télévisuelle lors des JO et des championnats d'Europe lors desquels les équipes françaises ont excellé. La pratique du basket-ball devient elle un effet de mode ?

- Concernant les effectifs féminins, le tableau est moins rayonnant notamment du côté de la catégorie **U11 F** qui connaît une **baisse de 33%**.

Cette baisse s'explique essentiellement par le fait que d'une saison à l'autre, les 2^{èmes} années sont passées dans la catégorie supérieure (voir la hausse des U13F).

De plus, on note que 4 joueuses de cette catégorie n'ont pas renouvelé leurs licences. Elles ont muté dans un autre club (3 sur 4) par peur, en fin de saison 2012-2013, qu'il n'y ait pas un effectif suffisant pour constituer une équipe pour la saison 2013-2014.

- Pour la catégorie U9 F, on note une hausse de 75% grâce aux 8 créations de licence ce qui nous a permis de surclasser certaines joueuses « débrouillées » pour renforcer l'équipe U11 F.
- Les effectifs des équipes féminines restent fragiles, obligeant les clubs à surclasser certaines de ses U9 F en U11 F pour renforcer les groupes. Cependant, au regard des saisons précédentes, nous constatons une évolution réellement positive.

L'objectif est donc de fidéliser au mieux ces effectifs, notamment le public féminin, afin de limiter les pertes et de **créer de la cohésion** au sein de ces équipes avec des groupes qui se suivent au fil des saisons.

▪ Les catégories « ADOS »

A première vue, les catégories ados connaissent une nette augmentation (33%). Cependant, il nous faut apporter des explications à certains résultats :

- L'augmentation des effectifs U13 F semble laisser supposer une émergence du public féminin ; or, cette augmentation s'explique par le fait que les 2^{ème} années U11 F de la saison précédente ont rejoint le groupe (corrélation avec la baisse des U11 F).
- La **chute des U17 F** s'explique par le fait que l'Entente 3 Clubs n'a pas pu engager d'équipe dans cette catégorie (unique catégorie non représentée au sein des clubs) entraînant l'arrêt des joueuses malgré la tentative de recrutement et de regroupement avec d'autres clubs voisins. Seules deux d'entre elles ont accepté de continuer, surclassées dans la catégorie supérieure.

- La catégorie U15 M représente une **belle victoire**, puisque les clubs comptent seulement 6 arrêts contre 26 renouvellements, prouvant la fidélité des joueurs. Nous avons également réussi à attirer **8 nouveaux** licenciés dans une catégorie où il est plus rare de voir des débutants accueillis. Il en est de même pour les U13M, avec **11 nouveaux joueurs** (9 créations et 2 mutations).

Cela s'explique de nouveau en partie par l'intervention en milieu scolaire ainsi que l'accès à nos stages de découverte et d'initiation aux non licenciés.

- Les catégories « SENIORS »

Du point de vue de l'évolution global de l'effectif, on ne note pas de grands changements au niveau des équipes seniors pour la saison 2013/2014. Les effectifs sont stables. Notons cependant une forte perte de seniors masculins avec 15 arrêts. Cela s'explique par l'arrivée la saison précédente d'un grand nombre de joueurs évoluant en équipe 3 à défaut d'évoluer en équipes loisirs ou vétérans. Ces joueurs, peu investis, n'ont pas renouvelé leur inscription.

- Les catégories « LOISIRS »

Une **perte significative** de joueurs dans cette catégorie avec 14 arrêts. Précisons que 9 loisirs/vétérans masculins n'ont pas renouvelé leur inscription contre 5 pour les loisirs féminins.

De plus, nous comptabilisons 7 nouveaux masculins contre 3 féminins. Nous pouvons ainsi conclure que nous avons réussi, petit à petit, à **fidéliser le public féminin** loisir mais que nous avons des difficultés à le renouveler. Lors des forums, nous avons pu constater que certaines personnes intéressées étaient freinées par le créneau horaire proposé, mais aussi par la peur du **manque de niveau basket-ball**, pas assez élevé (notamment pour les anciennes joueuses).

- Catégorie « non joueurs »

Cette catégorie rassemble les dirigeants, les membres des bureaux mais également les entraîneurs non joueurs, les parents référents et les responsables d'équipes. **L'effectif reste stable**. Notons cependant la **perte de 7** d'entre eux heureusement compensée par **9 créations** de licence. Cette perte peut s'expliquer par l'arrêt de la pratique basket-ball de leurs enfants, la reprise d'une activité professionnelle, mais aussi la démotivation et le trop plein de certains bénévoles depuis longtemps au service des clubs.

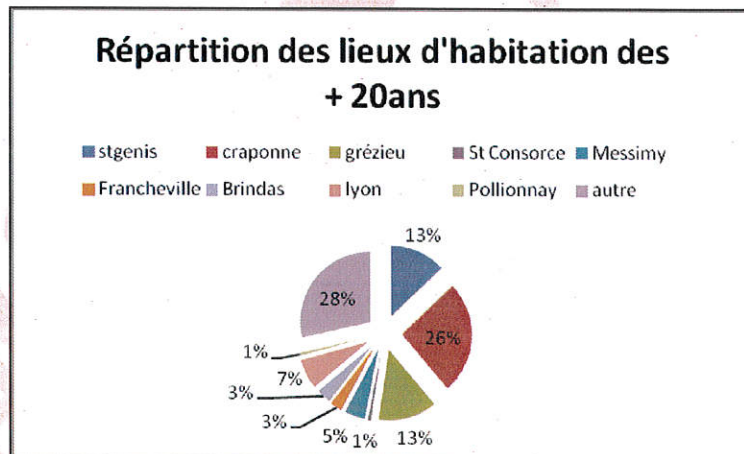
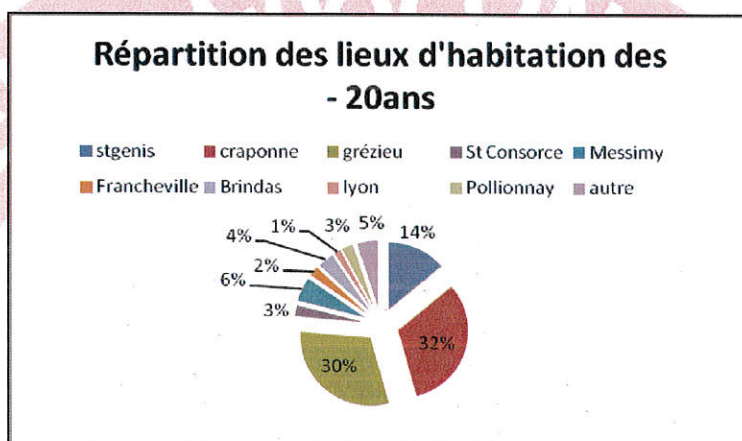
Résumé d'analyse

- Une lourde perte de licenciés contre un taux de création élevé. Il faut donc freiner ce phénomène de perte (fidélisation) tout en continuant à attirer un maximum de personnes ;
- Malgré des progrès encourageants, un souci récurrent de faiblesse des effectifs jeunes féminins ;
- Succès au niveau du public masculins jeunes et ados ;
- Une stabilité des effectifs seniors ;
- Un essoufflement des catégories loisirs.

Projection N+1

- Attention particulière à porter sur les catégories U15 F et U17F la saison prochaine, qui risque de manquer d'effectifs au regard du nombre actuel de joueuses.
- Risque de disparition des U20F compte tenu du peu d'effectif actuel et des 3^{èmes} années devenant seniors la saison prochaine.
- Développer une nouvelle offre loisir adaptée à un autre public féminin.

❖ Répartitions des lieux d'habitations des licenciés 3 clubs



NB : L'Entente compte 389 licenciés dont 131 jeunes, 124 ados et 134 adultes.

❖ Les modalités communes à toutes les équipes

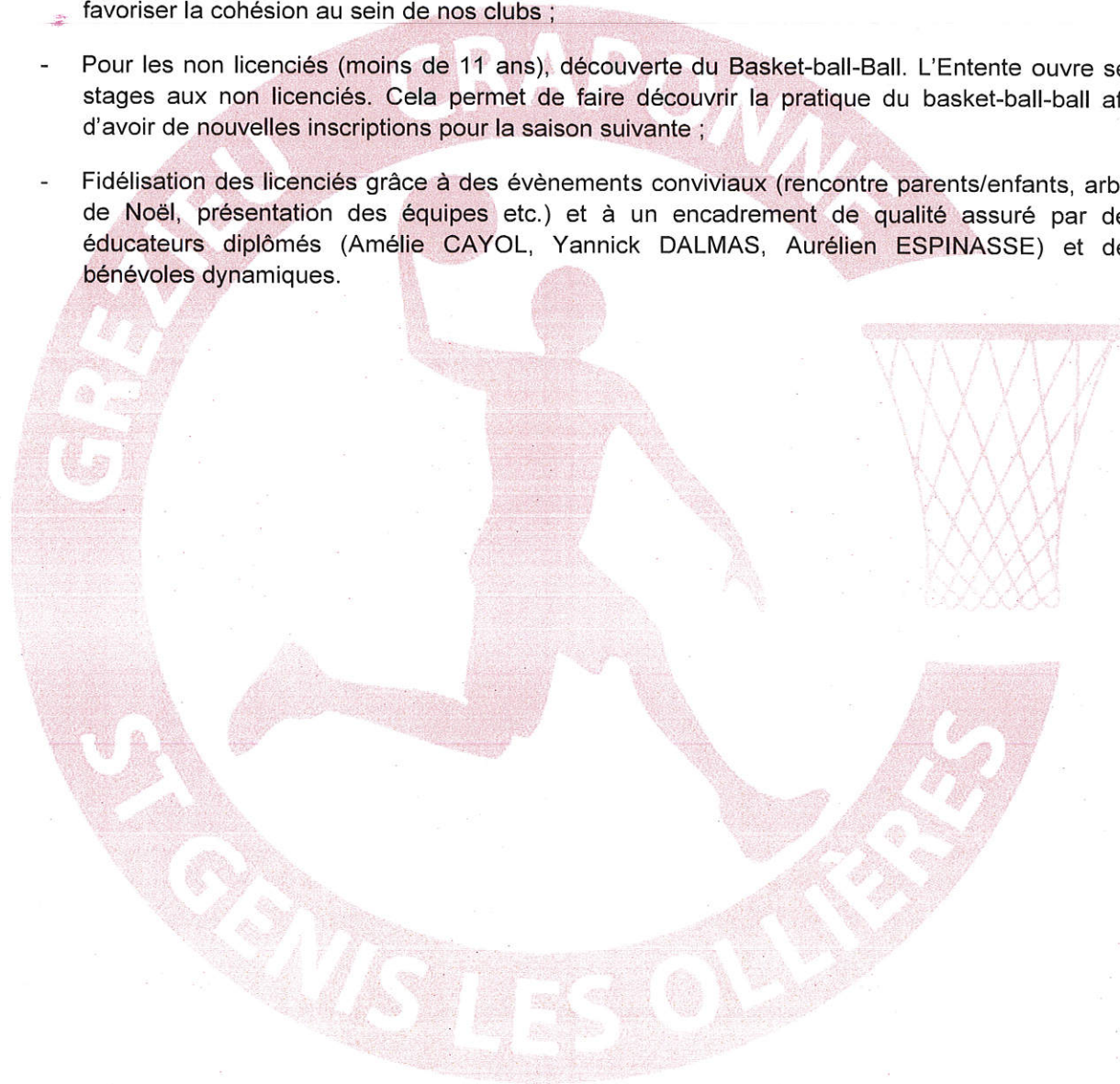
Depuis plusieurs années, les dirigeants des clubs de Grézieu la Varenne, Saint-Genis les Ollières et Craponne mutualisent les moyens d'encadrement et de gymnases pour être en capacité d'inscrire des équipes dans toutes les catégories masculines et féminines du championnat.

Cette volonté se traduit par une « banalisation » des moyens qui sont affectés, non pas dans l'intérêt d'un seul club, mais dans celui des joueurs et par une organisation très pointue en début de saison.

❖ Les missions principales de la structure

L'Entente 3 clubs se donne pour mission :

- Hors vacances scolaires, de mini-poussins à seniors, toutes les équipes bénéficient de deux entraînements par semaine et d'une compétition le week-end ;
- Pour les licenciés du club, profiter du temps disponible des vacances pour se perfectionner et continuer d'acquérir les fondamentaux du sport pratiqué avec des stages durant les vacances scolaires (sauf Noël). Cela permet de continuer le brassage des licenciés interclubs et de favoriser la cohésion au sein de nos clubs ;
- Pour les non licenciés (moins de 11 ans), découverte du Basket-ball-Ball. L'Entente ouvre ses stages aux non licenciés. Cela permet de faire découvrir la pratique du basket-ball-ball afin d'avoir de nouvelles inscriptions pour la saison suivante ;
- Fidélisation des licenciés grâce à des événements conviviaux (rencontre parents/enfants, arbre de Noël, présentation des équipes etc.) et à un encadrement de qualité assuré par des éducateurs diplômés (Amélie CAYOL, Yannick DALMAS, Aurélien ESPINASSE) et des bénévoles dynamiques.



II. Volet sportif

1. Les activités proposées et/ou disciplines

- Des entraînements toutes les semaines, hors vacances scolaires, de la catégorie Baby (dès 4 ans) à Vétérans/Loisirs (pas de limite d'âge), masculins et féminins ;
- Des matchs le week-end (championnats départementaux) ;
- Des stages d'une semaine de découverte et/ou de perfectionnement pendant les vacances scolaires (Toussaint/février/Pâques) ;
- Des manifestations sportives axées sur la convivialité et la cohésion (présentation des équipes, arbre de Noël etc.) ;
- Initiation au basket-ball-ball proposée aux enfants de l'école primaire de Grézieu la Varenne grâce à un cycle de 10 séances par classe pour 8 classes (du CP au CM2 – Groupe scolaire public Georges Lamarque) ;
- Un module d'éveil multisports, en partenariat avec le « Sou des écoles » de Grézieu la Varenne, pour les enfants de 3 à 6 ans tous les mercredis et samedis matins hors vacances scolaires (3 groupes d'âge, 1h par groupe) ;
- Une section de basket-ball-ball adapté en partenariat avec « La Passerelle Ouest » ;
- Une section Lady Basket-ball (pratique du basket-ball axée sur la remise en forme).

2. Les fonctions assurées :

2.1. Initiation :

❖ Baby Basket-ball : (4 – 7 ans)

Groupe en Entente 3 clubs comptant 37 joueurs. Les séances sont organisées au gymnase Olympie à Craponne. Les clubs proposent 3 choix de créneaux d'1h15 :

- Jeudi 17h45-19h
- Samedi 10h-11h ou 11h-12h

Cette catégorie n'a pas de match le week-end. Les clubs ont décidé d'ouvrir plusieurs créneaux afin de répartir les effectifs et d'assurer une plus grande proximité dans l'initiation et la sécurité des très jeunes pratiquants. Nous proposons à ce groupe de les inscrire à des « plateaux babys » afin de participer à des petits matchs adaptés à cette tranche d'âge.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
37	Gymnase Olympie à Craponne	Fabien GEHANT : Licence STAPS – Salarié au PLC Lucie DEGRAIX : bénévole, joueuse licenciée au club de l'ASG	- Formation animateur basket-ball pour l'encadrant bénévole - Renouvellement du matériel adapté à l'éveil sportif - Organisation d'un plateau au sein du club

❖ **U9 Masculins :** (8 – 9 ans)

2 équipes en Entente 3 clubs, composées de joueurs débutants et/ou peu attirés par la compétition :

- 1 équipe composée de 1^{ères} années (8 ans) portée par l'ESG Basket-ball : 15 joueurs ;
- 1 équipe composée de 2^{èmes} années (9 ans) gérée par le PLC Basket-ball comptant 15 joueurs.

L'équipe portée par le PLC a commencé le championnat dès le début de la saison. Le groupe, composé de 1^{ères} années, a débuté les matchs de championnat en cours de saison. En effet, les clubs ont estimé préférable de prendre un temps d'apprentissage plus long avant de commencer le championnat.

Chacune des équipes dispose d'un entraînement par équipe de 1h30 le mercredi et d'un atelier commun de 1h30.

L'atelier commun aux 2 équipes permet le brassage des licenciés, favorisant la cohésion entre nos joueurs.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
30	- Gymnase Olympie à Craponne - Gymnase de La Vudly à St Genis les Ollières.	<u>Entraîneurs :</u> - Aurélien ESPINASSE (PLC) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball - - Amélie CAYOL (ESG) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball - Philippe DEMAGALHAES (ESG) : en formation CQP ALS <u>Coach :</u> - Marc HÉRITIER (ESG) : Joueur senior masculin	- Formation animateur basket-ball pour l'encadrant bénévole

❖ **U9 Féminines :** (8 - 9 ans)

1 équipe féminine en Entente 3 clubs comptant 11 joueuses. Cette équipe est portée par le PLC Basket-ball. Elle bénéficie d'un entraînement de 1h30 et d'un atelier commun avec les poussines. L'atelier avec les poussines permet de préparer la transition vers les classes d'âge supérieures en renforçant les liens entre les joueuses.

Cette équipe évolue en championnat départemental et donc joue les matchs le week-end.

Cette catégorie, composée de joueuses des 3 clubs, est significative du bien fait et de la nécessité du rapprochement des 3 clubs. Celui-ci permet la pratique féminine du basket-ball pour les jeunes joueuses, rares dans cette tranche d'âge.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
11	- Gymnase Olympie à Craponne	<u>Entraîneurs :</u> - Aurélien ESPINASSE (PLC) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball - Parents bénévoles (sur les ateliers avec les U11F) <u>Coach :</u> - Parents bénévoles	- Formation animateur basket-ball pour les encadrants bénévoles

❖ **U11 Masculins** : (10 - 11 ans)

2 équipes U11 masculins en Entente :

- 1 groupe de débutants porté par l'ASG Basket-ball : 10 joueurs ;
- 1 groupe de 2^{èmes} années porté par le PLC Basket-ball ayant déjà pratiqué l'activité basket-ball : 8 joueurs.

Chacune des équipes dispose d'un entraînement par équipe de 1h30 le mercredi et d'un atelier commun de 1h30. L'atelier commun aux 2 équipes permet le brassage des licenciés, favorisant la cohésion entre nos joueurs, renforçant des liens entre les joueurs et préparant leur évolution au sein des trois clubs.

Ces équipes sont inscrites en championnat départemental (niveaux 2 et 3).

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
18	- Gymnase Olympie à Craponne - Gymnase Eugène Catalan à Grézieu - Gymnase Jean Rostand à Craponne	<u>Entraîneurs :</u> - Aurélien ESPINASSE (PLC) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball - Kevin BRENIER (ASG) : en formation CQP ALS - Fabien GEHANT (PLC) : Licence STAPS <u>Coachs :</u> - Kevin BRENIER (ASG) : en formation CQP ALS - Parents bénévoles	- Formation animateur basket-ball pour les encadrant bénévoles

❖ **U11 Féminines** : (10 - 11 ans)

1 équipe féminine en Entente 3 clubs comptant 11 joueuses dont 3 surclassées. Cette équipe est portée par le PLC Basket-ball.

Elle bénéficie d'un entraînement de 1h30 et d'un atelier commun avec les U9 Féminines. L'atelier commun aux 2 équipes permet le brassage des licenciées, favorise la cohésion entre les joueuses, le renforcement des liens et prépare leur évolution au sein des trois clubs.

Cette équipe évolue en championnat départemental et donc joue les matchs le week-end.

Cette catégorie, composée de joueuses des 3 clubs, est significative du bien fait et de la nécessité du rapprochement des 3 clubs. Celui-ci permet la pratique féminine du basket-ball pour les jeunes joueuses rares dans cette tranche d'âge.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
11	- Gymnase Olympie à Craponne	<u>Entraîneurs :</u> - Aurélien ESPINASSE (PLC) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball - Parents bénévoles (sur les ateliers avec les U11F) <u>Coach :</u> - Parents bénévoles	- Formation animateur basket-ball pour les encadrants bénévoles

❖ **Intervention Ecole Primaire**

Encadrement assuré par Yannick DALMAS, BPJEPS option Basket-ball, du club de Basket-ball de Grézieu la Varenne, portant sur un cycle de 10 séances par classes (8 classes de CP à CM2 sont dans le projet) sur une

durée de 50 minutes. Cette intervention se déroule dans la salle Eugène Catalon avec l'école primaire Georges Lamarque de Grézieu La Varenne.

Ce projet constitue une demande de ressources supplémentaires :

- Achat de matériel (panneaux baby, plots et ballons supplémentaires) ;
- Organisation de tournois interclasses ;
- Distribution de diplômes et de médailles en fin de cycle ;
- Mise à disposition des structures gonflables du Comité pour la fête de l'école.

2.2. Compétition

❖ Les équipes jeunes Challenges

Ces équipes sont composées essentiellement de joueurs attirés par le perfectionnement et ayant un fort potentiel.

- U9 Masculins Challenge :

Équipe portée par ASGB en Entente 3 clubs comptant 13 joueurs.

Cette équipe dispose de 2 entraînements de 1h30, sans être en atelier avec d'autres, pour permettre à l'équipe d'évoluer en parfaite homogénéité.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
13	- Gymnase Eugène Catalon à Grézieu la Varenne	<u>Entraîneur :</u> - Yannick DALMAS (BP JEPS option Basket-ball) <u>Coach :</u> - Foudil BELRAMOUL	- Préparer l'équipe au challenge poussin

- U11 masculins Challenge :

1 équipe portée par ESG, en Entente 3 clubs, comptant 14 joueurs.

Cette équipe dispose de 2 entraînements de 1h30, sans être en atelier avec d'autres, pour permettre à l'équipe d'évoluer en parfaite homogénéité.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
14	- Salle La Vuldy à St Genis les Ollières	<u>Entraîneur :</u> - Amélie CAYOL (ESG) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball <u>Coach :</u> - Amélie CAYOL (ESG) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball	- Préparer l'équipe au Benjamin Région

❖ U13 Masculins : (11 – 12 ans)

2 équipes U13 masculins :

- 1 groupe porté par l'ASG Basket-ball en Entente 3 clubs comptant 18 joueurs ;
- 1 groupe porté par l'ESG Basket-ball en Entente 3 clubs comptant 14 joueurs.

Chacune des équipes dispose de 2 entraînements par équipe de 1h30. Ces équipes sont inscrites en championnat départemental (niveaux 2 et 3).

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
32	- Salle La Vudly à St Genis les Ollières - Gymnase Eugène Catalon à Grézieu la Varenne	<u>Entraîneurs :</u> -Mathieu Durant : licence staps -André ROBERT <u>Coachs :</u> -Mathieu DURAND : licence staps -André ROBERT	- Formation animateur basket-ball pour les encadrants bénévoles

❖ **U13 Féminines :** (11 – 12 ans)

1 équipe féminine en entente exceptionnelle avec le club de l'USOL VAUGNERAY.

Equipe gérée par le club de l'ASGB comptant 16 joueuses, dont 4 provenant de l'Entente USOL, s'entraînant une fois à Grézieu la Varenne et une fois à Craponne avec 2 entraînements de 1h30. Cette équipe est inscrite en championnat départemental niveau 2.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
16	- Gymnase Eugène Catalon à Grézieu la Varenne - Complexe sportif Olympie de Craponne	<u>Entraîneurs :</u> - Yannick DALMAS (BP JEPS option Basket-ball) - Aurélien ESPINASSE (PLC) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball <u>Coach :</u> - Daniel GETTON	- Anticiper le départ des 4 joueuses de l'USOL en recrutant de nouvelles via une communication externe ciblée (collège, école) - Action de parrainage

❖ **U15 Masculins :** (13 - 14 ans)

2 équipes masculines en Entente 3 clubs, gérée par l'ASGB.

- 1 équipe de 19 joueurs avec 2 entraînements à Grézieu la Varenne ;
- 1 équipe de 15 joueurs avec 2 entraînements à Grézieu la Varenne.

Ces 2 équipes jouent à Grézieu La Varenne et sont inscrites en niveau 2 départemental.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
34	- Gymnase Eugène Catalon à Grézieu la Varenne	<u>Entraîneurs :</u> - Yannick DALMAS (BP JEPS option Basket-ball) - Béatrice ROBERT <u>Coach :</u> - Yannick DALMAS (BP JEPS option Basket-ball) - Béatrice ROBERT	- Fidéliser les joueurs - Création d'équipe par niveau de pratique

❖ **U15 Féminines** (13 - 14 ans)

Équipe féminine, en Entente 4 clubs, exceptionnellement avec FRANCHEVILLE, portée par l'ESG, composée de 12 joueuses (dont 4 joueuses émanant de Francheville).

Deux entraînements de 1h30 un au gymnase de Saint-Genis les Ollières et l'autre au Gymnase de Francheville.

Cette équipe joue à St Genis et est inscrite en départemental niveau 1.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
12	- Salle La Vuldy à St Genis les Ollières - Salle des ballons à Francheville	<u>Entraîneurs :</u> - Amélie CAYOL (ESG) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball - Solène FRESNAYE <u>Coach :</u> - Solène FRESNAYE	- Anticiper le départ des 4 joueuses de Francheville en recrutant de nouvelles via une communication externe ciblée (collège, école) - Action de parrainage

❖ **U17 Masculins :** (15 - 16 ans)

1 équipe masculine en Entente 3 clubs composée de 14 joueurs portée par l'ESG.

Deux entraînements de 1h30 au gymnase de Craponne. Cette équipe joue à St Genis les Ollières en départemental niveau 3.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
14	- Gymnase Jean Rostand de Craponne	<u>Entraîneurs :</u> - Aurélien ESPINASSE (PLC) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball - Fabien GEHANT (PLC): Licence STAPS - Philippe DEMAGALHAES (ESG) : en formation CQP ALS <u>Coach :</u> - Philippe DEMAGALHAES (ESG) : en formation CQP ALS	- Fidéliser les joueurs - Investir les joueurs dans la vie des clubs (formation entraîneur, arbitre etc.)

❖ **U20 Masculins :** (17 - 18 - 19 ans)

1 équipe masculine en Entente 3 clubs composée de 15 joueurs, gérée par l'ASGB.

Deux entraînements de 1h30 au gymnase de Grézieu la Varenne. Cette équipe joue à Grézieu en départemental.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
15	- Gymnase de Grézieu la Varenne	<u>Entraîneurs :</u> - François RAMOS - Benjamin MARIN <u>Coachs :</u> - François RAMOS - Benjamin MARIN	- Créer de la cohésion entre les juniors et les seniors en proposant un atelier commun.

❖ **U20 Féminines** : (17 - 18 - 19 ans)

1 équipe féminine en Entente 3 clubs composée de 9 joueuses dont 2 cadettes surclassées, gérée par Craponne.

Deux entraînements de 1h30 au gymnase de Craponne, dont un atelier avec l'équipe senior féminine pour favoriser l'intégration des juniors pour la suite en niveau sénior. Cette équipe est inscrite en départemental.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
9	- Gymnase Olympie à Craponne	<u>Entraîneurs</u> : - Amélie CAYOL (ESG) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball - Aurélien ESPINASSE : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball <u>Coach</u> : - Aurélien ESPINASSE : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball	Accroître le nombre de joueuse en communiquant plus.

❖ **Senior Masculins** : (20 ans et plus)

1 équipe propre au club de Craponne et 2 équipes propres au club de St Genis les Ollières.

Deux entraînements par équipe de 1h30 dans les gymnases de Craponne et de Saint-Genis les Ollières.

Ces équipes sont engagées en départemental : ESG en DM1 et DM4, et PLC en DM2.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
11	- Gymnase Olympie à Craponne	<u>Entraîneurs</u> : - Aurélien ESPINASSE : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball <u>Coach</u> : - Aurélien ESPINASSE : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball	- Se maintenir en DM2 - Trouver en entraîneur et /ou coach
13	- Salle La Vudry à St Genis les Ollières	<u>Entraîneur</u> : - Mathieu DURAND : licence STAPS <u>Coach</u> : - Mathieu DURAND : licence STAPS	- Montée en R3
13	- Salle La Vudry à St Genis les Ollières	Entraîneur : - Mathieu DURAND : licence STAPS Coach : - Mathieu DURAND : licence STAPS	- Trouver en entraîneur et /ou coach

❖ **Seniors Féminines**

(20 ans et plus) 1 équipe féminine en Entente 3 clubs et 1 équipe propre au club de St Genis les Ollières.

Deux entraînements de 1h30 pour l'équipe 1 sans atelier et les deux à St Genis les Ollières et 2 entraînements de 1h30 dont un atelier (voir U20 Filles).

Ces 2 équipes sont engagées en départemental DF1 et DF3.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
15	- Gymnase Olympie à Craponne et salle La Vuldy à St Genis les Ollières	<u>Entraîneurs :</u> - Amélie CAYOL (ESG) : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball - Aurélien ESPINASSE : BPJEPS Sports Collectifs option basket-ball - Cécilia MURE <u>Coach :</u> - Cécilia MURE	-
11	- Salle La Vuldy à St Genis les Ollières	<u>Entraîneurs :</u> - Patrick RIVIERE : Entraîneur Région - Thierry GUYON : Entraîneur Jeune Junior <u>Coachs :</u> - Patrick RIVIERE : Entraîneur Région - Thierry GUYON : Entraîneur Jeune Junior	

2.3. Loisir / Bien-être

❖ Vétérans Loisirs

- (Compétition) 1 équipe masculine propre au club de Grézieu la Varenne comptant 13 joueurs ;
- (Loisir) 1 équipe masculine propre au club de Craponne comptant 19 joueurs.

Ces deux équipes jouent dans leur gymnase respectif de Grézieu la Varenne et Craponne durant une séance de 2h.

Pour les compétitions, matchs le vendredi soir avec coaching bénévole et repas systématiquement organisés entre les joueurs après l'entraînement ou le match dans l'espace buvette (cuisine avec plaques chauffantes, frigos, vaisselles etc.) afin de favoriser la cohésion et la convivialité au sein des équipes.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
19	- Gymnase Jean rostand à Craponne	<u>Entraîneurs :</u> Auto Gestion	
13	- Gymnase Eugène catalon	<u>Entraîneurs :</u> -Francois Ramos <u>Coach :</u> - Francois Ramos	

❖ Lady Basket-ball

1 équipe loisir féminine en Entente 3 clubs comptant 11 joueuses.

Un entraînement le dimanche matin 10h à 12h au gymnase de Grézieu la Varenne. Cette équipe dispute quelques matchs amicaux durant la saison.

Nombre de participants	Lieux	Intervenants	Axes de développement
11	- Gymnase de Grézieu la Varenne	<u>Entraîneurs :</u> - Foudil BELRAMOU <u>Coach :</u> - Foudil BELRAMOUL	-

❖ **Eveil multisports pour le « Sou des écoles » (3 à 6 ans)**

3 groupes divisés par tranche d'âge, hors temps scolaire, allant 3 à 6 ans.

Les séances se déroulent au Gymnase de Grézieu la Varenne, le mercredi de 10h à 11h et de 11h15 à 12h15, et le samedi de 10h à 11h.

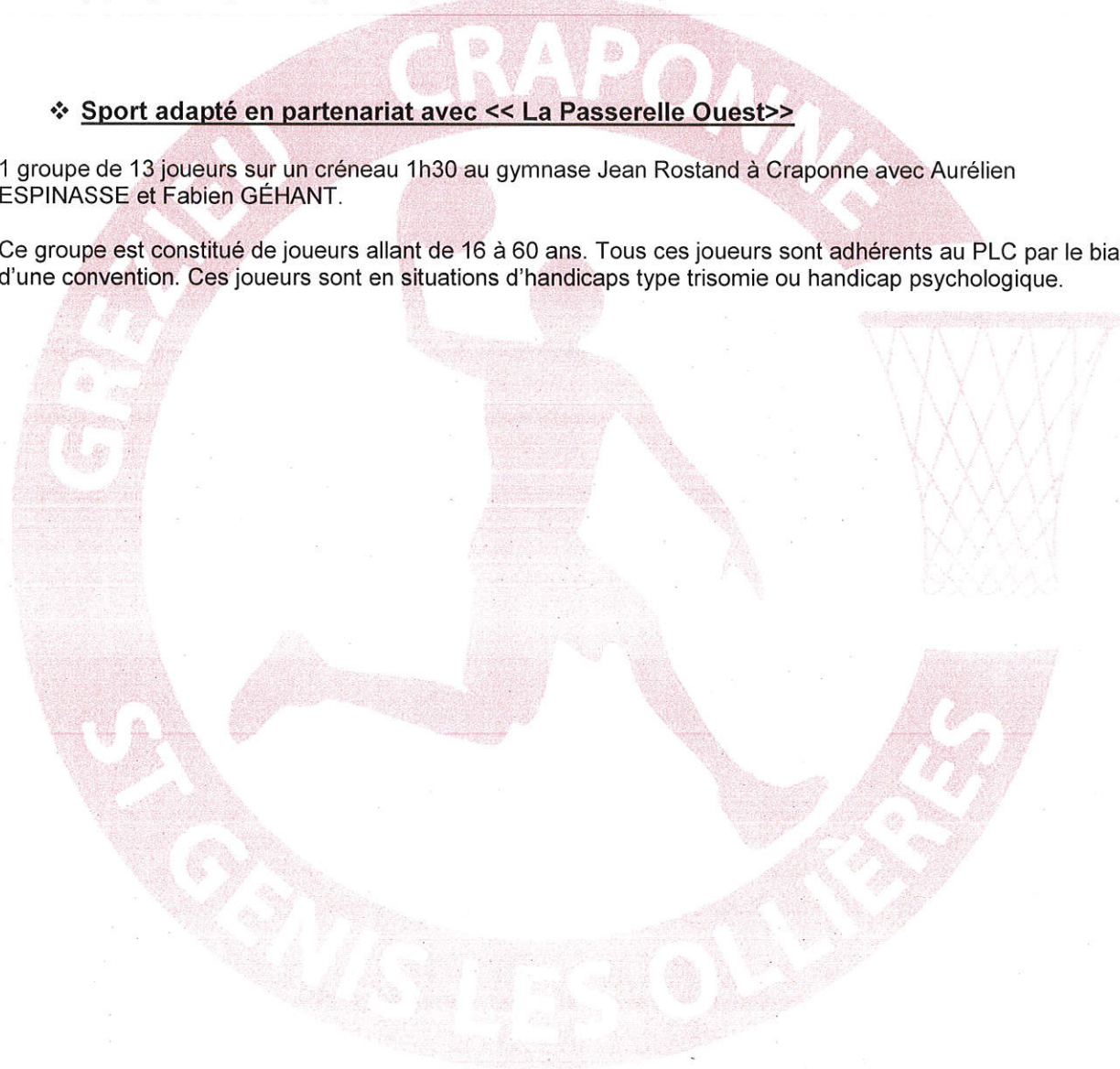
Une séance d'une heure par groupe. L'encadrement est assuré par Yannick DALMAS (BPJEPS Basket-ball et BPJEPS APT) du club de Grézieu la Varenne.

Cette intervention a nécessité l'achat de matériel spécifique correspondant aux activités proposées dans ce module (tapis, petits agrès de gymnastique, balles et ballons etc).

❖ **Sport adapté en partenariat avec << La Passerelle Ouest>>**

1 groupe de 13 joueurs sur un créneau 1h30 au gymnase Jean Rostand à Craponne avec Aurélien ESPINASSE et Fabien GÉHANT.

Ce groupe est constitué de joueurs allant de 16 à 60 ans. Tous ces joueurs sont adhérents au PLC par le biais d'une convention. Ces joueurs sont en situations d'handicaps type trisomie ou handicap psychologique.



III. Volet éducatif

1. La présentation des chartes et des labels :

❖ La Charte 3 Clubs

L'Entente 3 clubs a rédigé une charte commune (*Annexe 1*) définissant les devoirs respectifs des licenciés, des parents et des associations. Cette charte est signée par les trois parties en début de saison et actualisée régulièrement.

❖ La Charte du parent accompagnateur

L'Entente 3 Clubs souhaite investir les parents de joueurs (surtout chez les jeunes catégories). Pour cela, elle a créé un document destiné aux parents accompagnateurs (*Annexe 2*). Nous verrons plus loin comment est mise en place l'organisation internes des équipes.

❖ Label de l'école d'arbitrage

Dans le cadre de son désir de formation et pour répondre à ses besoins d'arbitrage, l'Entente 3 Clubs a créé depuis le début de saison 2013/2014, une école d'arbitrage. Celle-ci a été labellisée par le Comité du Rhône de Basket-ball-Ball à travers la signature d'une convention « Ecole d'arbitrage » avec l'instance fédérale datée du samedi 15 décembre 2012 (*Annexe 3*):

2. Les valeurs et objectifs éducatifs de la structure :

- Inculquer le respect de l'autre, la tolérance, l'investissement et le travail de chacun ;
- Mettre en avant en permanence des valeurs « clubs » à travers chaque action mise en place ;
- Permettre aux jeunes de se former dans tous les domaines du basket-ball-ball : joueur / éducateur/ arbitres /OTM ;
- Contribuer à faire grandir la personne avant de former des basket-ballteurs ;
- S'appuyer sur des valeurs telles que la rigueur, le dépassement de soi, la tolérance, le partage, l'esprit de groupe et de compétition. Le progrès sportif repose sur le plaisir de jouer, de se retrouver entre amis ; il s'acquiert par le sens de l'effort et de l'investissement de chacun dans tous les domaines régissant notre pratique ;
- Contribuer au respect de l'environnement et à l'éco-citoyenneté ;
- Rendre les jeunes licenciés acteurs de la vie de leur club, en les impliquant à travers diverses missions ;
- Développer la vie et les valeurs sociales pour tous les acteurs du club, petits et grands ;
- Intégrer dans la formation l'hygiène de vie du sportif (hydratation, nutrition, récupération, étirements et soin en cas de blessure légère) et la prévention des conduites à risque (dopage, alcool, tabac...).

3. Modalités pour atteindre les objectifs éducatifs :

3.1. L'attention portée au respect des valeurs et des comportements :

Les clubs imposent la présence systématique de dirigeants lors des matchs afin de veiller au bon déroulement des rencontres et de l'organisation. Le responsable est indispensable pour garantir la sécurité des acteurs pendant la durée de la rencontre et des périodes adjacentes. Il veille également à l'ambiance fair-play des supporters.

La mise en place et le respect du cadre éducatif est le leitmotiv des dirigeants et des éducateurs. L'Entente 3 clubs est sensible aux comportements exemplaires de ses encadrants et de ses joueurs. Les éducateurs ont à charge d'inculquer des routines sportives à leurs équipes telles que le serrage de main des adversaires, des arbitres et des OTM en fin de match et l'encouragement des coéquipiers. Le respect de chaque acteur est primordial :

- Le respect des arbitres : aucun acteur n'a le droit de contester l'arbitrage. Les éducateurs ont à charge de sortir les joueurs dérogeant à ce principe ; il en va de même pour les responsables de salle au regard des personnes présentes hors du terrain.
- Le respect des adversaires : Les joueurs doivent adopter un comportement exemplaire face aux adversaires. Les éducateurs sanctionnent tous comportements antisportifs et immoraux de leurs joueurs que ce soit dans la défaite ou la victoire. Il en est de même pour le responsable de salle qui veille aux comportements antisportifs des supporters du club. Enfin, des panneaux de bienvenue sont exposés dans chaque gymnase (*Annexe 4*) sur lesquels sont affichés les valeurs essentielles du sport, le nom des équipes extérieures et la charte de l'Entente 3 clubs.

Le désir d'une politique commune de « ligne de conduite » est fortement marqué au sein de l'Entente 3 Clubs. Les dirigeants et les éducateurs sont alors à même de sanctionner les personnes dérogeant aux valeurs promulguées.

3.2. Actions d'information, de sensibilisation, de formation :

❖ Communication des valeurs :

La charte de l'Entente 3 clubs a pour mission d'informer tous les acteurs de leurs devoirs et des principes fondamentaux régissant la politique des clubs. Cette charte est signée par les trois parties en début de saison. Elle est également disponible sur les sites Internet des clubs. Tout manquement aux devoirs cités par ce document peut entraîner des sanctions des dirigeants.

Dans le cadre de son devoir d'information vis-à-vis de ses adhérents, l'Entente 3 clubs organise des réunions de début de saison pour chaque équipe. L'entraîneur et au moins un des dirigeants des 3 clubs sont présents pour animer la séance. Les valeurs et les devoirs de chacun sont alors rappelés aux joueurs et aux parents des joueurs. Un « parent référent » par équipe est également désigné et la charte du parent accompagnateur est transmise. Les clubs sont désireux d'investir les parents de joueurs à la vie du club.

L'Entente 3 clubs inculque le respect et la tolérance de ces licenciés à travers un brassage des âges et des niveaux de jeu. Le brassage des âges se fait ressentir lors d'ateliers communs entre 2 catégories différentes mais également lors des stages multisports. En effet, les participants sont parfois tous rassemblés, les âges allant de 5 à 14 ans. De plus, nous accueillons lors de ces stages des non basket-ballteurs qui sont confrontés aux joueurs des clubs. Ces derniers sont amenés à prendre en compte les faiblesses de chacun et à les

accepter. Nous remarquons un vrai respect entre les joueurs ; des comportements protecteurs naissent entre les plus jeunes et les plus âgés ainsi qu'entre les débutants et les expérimentés.

❖ Actions de formation :

Suivant les interventions, les acteurs ont besoin d'être formés pour s'impliquer dans la vie du club. C'est pourquoi l'Entente 3 Clubs propose divers protocoles de formation :

- La basket-ball académie : centre de formation interne non officielle, ouvert à tous les licenciés des 3 clubs, désireux d'approfondir leur technique individuelle et surtout leurs notions d'arbitrage. Elle est obligatoire pour les joueurs des catégories U13 et U15 féminines et masculines (23% des licenciés). Elle se traduit par des séances d'1h30 par mois et par catégorie durant lesquelles des situations d'apprentissages techniques et arbitrales sont mises en place.
- L'école d'arbitrage labellisée : centre de formation interne, labellisée par le comité du Rhône de basket-ball. Il est ouvert à tous les joueurs (3 clubs mais également clubs extérieurs) à partir de 14 ans, désireux de devenir arbitres officiels départementaux ou arbitres de club. La formation se déroule sur 2 ans (33h) dans le cadre de journées de regroupement.
- Formation table de marque : L'Entente 3 Clubs met en place des formations tables de marque à destination des joueurs et des parents. Elles sont assurées par des bénévoles formés en tant qu'Officiels Table de Marque (OTM).
- Les formations fédérales : l'Entente 3 Clubs prend en charge les coûts des formations d'entraîneurs, d'arbitres officiels et d'OTM, organisées par le comité du Rhône pour tout licencié désireux de se former.
- Formation « Formateur arbitre labellisé » : Dans le cadre de l'école d'arbitrage, les intervenants du projet arbitral ont participé à la formation « formateur arbitre » mise en place par la fédération. Aujourd'hui, l'Entente 3 Clubs compte 4 formateurs labellisés.
- Les apprentis : l'Entente 3 Clubs a pris en charge 2 apprentis en formation CQP ALS via l'organisme Gones & Sports Formation. Yannick DALMAS et Amélie CAYOL sont tuteurs de ses jeunes en formation.

❖ Sensibilisation aux valeurs à l'extérieur de l'Entente :

Nous participons à des actions éducatives et pédagogiques à l'extérieur du club permettant de promouvoir les valeurs sportives à d'autres publics :

- Yannick DALMAS intervient au sein de l'école primaire de Grézieu la Varenne dans le cadre de cycles de basket-ball-école ;
- Aurélien ESPINASSE et Amélie CAYOL interviennent en tant qu'animateurs périscolaires au sein de la commune de Dardilly ;
- Les 3 salariés permanents participent à l'encadrement de séances d'éveil sportif pour les enfants âgés de 3 à 6 ans au sein des communes de Craponne, Grézieu la Varenne et Dardilly.

De plus, les stages multisports organisés pendant les vacances scolaires sont ouverts au non licenciés des clubs. Cela permet de promouvoir les valeurs véhiculées par les éducateurs auprès d'enfants extérieurs à l'Entente sportive.

❖ Les évènements festifs sportifs et la boutique :

Le quotidien de l'Entente est également rythmé par l'organisation de manifestations « tout public » telles que l'arbre de Noël, la présentation des équipes, les haies d'honneur des jeunes pour les équipes seniors, la fête de fin d'année...

De plus, l'Entente 3 Clubs fait partie du dispositif « Fan Club de l'ASVEL » depuis le début de saison 2013/2014. Celui-ci regroupe des services et des avantages pour les clubs tels qu'une réduction billetterie pour tous les matchs de championnat ainsi que quelques matchs de Coupe. Pour chaque match, le club bénéficie de 15 places à prix réduit à destination des licenciés qui peuvent aller voir les équipes professionnelles en famille. Une visite de l'Astroballe et une rencontre avec les joueurs sont également prévues pour 25 de nos licenciés pour les récompenser de leur investissement. Enfin, nos jeunes joueurs auront la chance de faire partie de la haie d'honneur d'un match avant la fin de saison.

Enfin, les clubs ont créé une boutique 3 clubs. Ils proposent une gamme de produits au logo de l'Entente 3 clubs.

Ces actions ont pour but de promouvoir la convivialité sur et autour du terrain. Elles sont aussi destinées à renforcer les liens et la cohésion entre les adhérents et le sentiment d'appartenance à l'Entente 3 clubs.

❖ Sensibilisation à l'hygiène :

La pratique sportive permet l'enseignement de l'hygiène de vie des licenciés. Les clubs imposent une bouteille individuelle pour tous les joueurs et tente d'inculquer dès le plus jeune âge la douche après l'effort. De plus, des rituels d'étirements sont mis en place au sein des équipes. Pour responsabiliser les joueurs, leur prise en charge est effectuée par l'un deux à chaque fin d'entraînement.

4. Les partenaires du projet éducatif :

Certains des partenaires de l'Entente 3 Clubs participent au projet éducatif du club :

- ❖ Les collectivités, via les règlements intérieurs des lieux de pratique qui doivent être respectés par tous les acteurs. De plus, les projets de PEDT mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires vont donner la possibilité à l'Entente se faire intervenir ses éducateurs.
- ❖ Le partenariat avec le Sou des écoles de Grézieu la Varenne permet l'intervention d'un éducateur auprès d'un jeune public extérieur aux clubs.
- ❖ Le comité du Rhône de basket-ball: les instances fédérales ont mis à disposition des clubs des banderoles sur lesquelles est inscrit le slogan : « Je Joue, J'Encourage, Je Respecte ». La bannière est affichée dans chaque gymnase. De plus, le comité a mis en place un challenge fair-play sur les catégories seniors masculines et féminines. Les arbitres ont à charge de noter de 1 à 5 la sportivité et l'accueil de l'équipe recevant ainsi que la sportivité de l'équipe visiteuse. Un classement est établi en fin de saison et les équipes les plus valeureuses sont récompensées. Nous sommes fiers de notre équipe seniors 1 féminine qui a remporté deux années consécutives le challenge.

5. Participation des adhérents à la vie du club :

5.1. Communication des évènements :

La communication des évènements s'articule autour d'un Blog (www.asgbasket-ball.com) et d'un site internet ESG Basket-ball très régulièrement tenus à jour de toutes les manifestations organisées par les clubs. La mutualisation des moyens entre les clubs de l'ASG – ESG et PLC se traduira par la création d'une page facebook avant la fin de saison 2013-2014 et la mise en place d'un site internet unique pour la saison prochaine.

5.2. Mobilisation des acteurs :

L'Entente 3 clubs met un point d'orgue sur l'investissement de ses acteurs. Elle se donne pour mission de diminuer les nombre de licenciés « fantômes et consommateurs » en les rendant acteurs de la vie de leurs clubs. Pour cela nous tentons de les impliquer à travers diverses missions.

❖ Les joueurs :

- Un planning de table de marque et d'arbitrage est mis en place. A tour de rôle, ils sont amenés à tenir les feuilles de match et d'arbitrer les autres équipes ;
- Les joueurs sont également sollicités et détectés pour encadrer les équipes de l'Entente. Aujourd'hui, 5 joueurs de catégories différentes s'investissent bénévolement dans l'encadrement sportif ;
- Les catégories U13 ont obligation de participer aux séances de basket-ball-académie ;
- La participation aux événements est également indispensable dans la vie des clubs.

❖ Les parents de joueurs :

- Les parents référents ont la gestion des plannings d'accompagnement et de gestion de la buvette. Les documents ont été préparés par les salariés pour rendre la tâche la plus simple possible ;
- Chaque parent se voit à tour de rôle désigné comme accompagnateur pour les rencontres à l'extérieur, responsable de la buvette et du goûter pour les matchs à domicile et du lavage des maillots ;
- Ils sont également amenés à tenir la table marque des matchs de leur enfant ponctuellement ;
- Enfin, les parents sont sollicités pour l'organisation de manifestations (mise en place logistique, préparation gâteaux...)

❖ Les non joueurs et membres des bureaux :

Dans le cadre de la réflexion sur la mutualisation, le comité de pilotage 3 clubs s'étend à tous les membres des bureaux des trois associations dans une configuration élargie. L'objectif est d'impliquer tous les responsables dans la direction des actions communes quels que soient leurs clubs d'origine. Des commissions Entente ont été créées et sont composées des membres des trois entités afin de renforcer les liens intra-clubs.

❖ L'assemblée générale :

Les licenciés ou leurs représentants participent en fin de saison à l'assemblée générale qui est à la fois, une manifestation légale mais aussi conviviale. L'organisation de matchs parents/enfants, match handisport et remise des récompenses pour les plus jeunes, concluent la saison sportive.

Une réflexion est en cours sur un format qui permettrait à la fois de respecter les obligations légales propres à chacun des clubs (approbation du rapport moral, financier et élection du conseil d'administration) et de rapprocher les différents acteurs (parents, enfants, éducateurs et dirigeants).

III. Volet social

1. L'identification et la connaissance des publics éloignés de la pratique :

Pour des motifs multiples et distincts dans leur nature, différentes catégories de public sont éloignées de la pratique d'activités physiques et sportives ou rencontrent des difficultés à accéder à cette pratique.

L'inégalité d'accès au sport repose sur des variables nombreuses et très hétérogènes qui sont économiques, mais aussi matérielles, sociales et culturelles.

Les facteurs discriminants dépassent largement les seules motivations individuelles ou les éléments qui favorisent le « déclenchement » de la pratique ou de la reprise d'une activité sportive.

L'identification de ces freins est donc préalable aux démarches de développement des pratiques sportives en faveur de ces publics dits « cibles ».

Parmi les freins au développement des pratiques sportives, figurent les contraintes liées à la gestion des temps de vie consacrés au travail, à la famille, à la scolarité ou aux travaux domestiques, notamment pour les publics cumulant une activité professionnelle à fortes contraintes horaires et des charges familiales liées à la présence d'enfants au sein du ménage sans parler de l'éclatement des couples.

Pour ces publics, la problématique essentielle porte sur l'organisation du temps de pratique sportive et sur l'accessibilité des lieux de pratique.

Au plan des freins de nature économique, il apparaît clairement que le coût d'inscription aux pratiques sportives pour les familles comportant plusieurs enfants et disposant de revenus limités peut constituer un facteur d'exclusion.

S'agissant des publics les plus éloignés de la pratique sportive, la question prioritaire est donc de savoir comment agir pour que le sport, qui est un marqueur d'intégration sociale, devienne un facteur d'intégration sociale.

Le sport est souvent présenté comme un levier d'intégration sociale et on ne peut contester cette force d'intégration. Pour autant, la pratique sportive, comme les autres activités humaines, n'échappe pas aux facteurs discriminants, de natures économique, sociale ou culturelle. Même si la démocratisation des activités physiques et sportives est incontestable, il demeure de nombreux marqueurs sociaux qui témoignent d'une inégalité d'accès aux pratiques. Les facteurs discriminants de la pratique sportive sont nombreux. Parmi les publics les plus concernés, il est possible de citer :

- Les jeunes adolescents dont le nombre de pratiquants d'APS diminue à l'échelle nationale, tant pour les garçons (70 % des moins de 12 ans, 50 % à 19 ans), que pour les filles (68 % des moins de 12 ans, 52 % à 17 ans) ;
- Les aînés qui ne sont plus que 44 % pour les 50 ans et plus, à pratiquer une activité physique et sportive ;
- Les personnes en situation de handicap, dont seulement 1,4 % pratiquent une activité sportive, alors même que l'on reconnaît à cette pratique de nombreuses vertus médicales et psychologiques ;
- Les individus vivant en zone rurale moins sportivement actifs que ceux vivant en zone urbaine ;
- Plus généralement les inégalités de pratiques selon les catégories socioprofessionnelles : ce sont les personnes à forte mobilité sociale et insérées au plan professionnel qui pratiquent une activité sportive de façon durable. La nature des activités pratiquées est étroitement liée aux ressources économiques et aux responsabilités professionnelles exercées. S'agissant des jeunes, le niveau d'insertion économique et sociale des parents reste le facteur principal de la pratique sportive des adolescents.

Les clubs ne répondent pas toujours aux attentes des publics qu'ils accueillent dès lors qu'ils privilégient la logique de performance.

Comment faire en sorte que le sport, qui est un marqueur d'intégration sociale, devienne un facteur d'intégration sociale en particulier pour ces publics ? Et plus particulièrement, s'agissant des publics cible :

- Comment favoriser la pratique féminine et l'encadrement féminin ?
- Comment favoriser la pratique des APS par les publics handicapés ?
- Comment améliorer les actions conduites en leur faveur ?
- Comment améliorer la pratique des APS par les jeunes, en particulier pour le public féminin ?
- Comment renforcer les actions développées en direction des Séniors ?

Nous avons donc procédé à l'examen des différents publics qualifiés de « publics cibles », en examinant les politiques d'ores et déjà conduites à leur attention et en recherchant des actions complémentaires susceptibles d'être conduites par nos clubs.

Pour commencer, deux préconisations s'appliquent de façon transversale à l'ensemble des catégories de publics éloignés de la pratique sportive :

- Sensibiliser les bénévoles et les salariés aux dimensions sociales et éducatives du sport (par des formations et un accompagnement professionnel) ;
- Diffuser des guides méthodologiques auprès des membres des bureaux pour nous permettre de développer des initiatives et diffuser les « bonnes pratiques » sous la forme d'exemples de projets concrets.

1.1. La pratique sportive féminine :

S'agissant du développement de la pratique sportive féminine :

- Développer des projets visant à associer les mères de famille à des séances d'activités physiques et sportives destinées à leurs enfants (**match parents-enfants**), et à elles-mêmes (**Lady Basket-ball**), en s'appuyant sur une démarche participative ;
- Développer les projets d'activités sportives pour les femmes, en intégrant la gestion de leurs contraintes familiales : gestion adaptée du temps et des horaires des séances sportives (créneau horaire lady basket-ball le dimanche matin de 10h à 12h), accueil des enfants intégré aux lieux de pratiques sportives, mise en place de modes d'accueil et de gestion impliquant les pères de famille et/ou bâtis sur les solidarités interfamiliales (covoiturages mis en place entre plusieurs familles habitant le même secteur).

1.2. Les jeunes adolescents :

S'agissant du développement de la pratique sportive au profit des jeunes (défavorisés ou non) :

- Relancer les démarches administratives pour être en adéquation avec l'aide à l'inscription dans les clubs sportifs pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui ne bénéficient pas de ressources ou qui sont demandeurs d'emploi ou dont les familles bénéficient des minimas sociaux (ex : « ticket sports » ou « coupon-sports », le PLC ayant déjà réalisé cette démarche) ;
- Développer le service civique dans les clubs sportifs (convention Agence du service civique et CNOSF), en visant plus particulièrement la prise de responsabilité des jeunes en difficulté d'insertion et la formation de ces jeunes volontaires à l'animation (ex : Olivier SCOTTO).

1.3. Les publics en situation de handicap :

S'agissant du développement de la pratique sportive au profit des publics porteurs d'un handicap :

- Contacter les établissements médico-sociaux et sanitaires accueillant des publics handicapés (handicaps physiques, mentaux et sensoriels) pour les inclure dans un projet d'encadrement d'activités physiques et sportives ;
 - ⇒ Créer et/ou développer les relations entre ces établissements et notre structure ;
 - ⇒ Développer des relations avec des associations caritatives ou fondations intervenant sur le handicap.
- Développer des conventions entre notre structure et les fédérations sportives accueillant des publics handicapés (FF handisport, FF sports adaptés) pour renforcer les capacités d'encadrement des activités développées au profit des publics handicapés.

1.4. Le 3^{ème} âge - Seniors :

S'agissant du renforcement des actions conduites au profit des Seniors :

- Développer et mettre en place des projets d'activités physiques encadrés en maisons de retraite et en établissements d'accueils médicalisés ;
- Promouvoir les activités physiques des seniors en développant des accueils spécifiques de ces publics dans nos clubs.

Pour conclure, la coordination entre nos clubs et les différents acteurs constitue une condition essentielle au développement des pratiques sportives pour le plus grand nombre. Outre dans le cadre de la mise en place d'une commission spécifique chargée de ce thème, il faudrait :

- Promouvoir le sport pour le plus grand nombre à travers des actions de communication (portes ouvertes, distribution de flyers, articles de presse etc.) ;
- Continuer l'optimisation de la gestion des équipements sportifs et des lieux de pratiques pour les adapter au mieux à l'évolution de la demande ;
- Renforcer nos actions en direction de publics cibles éloignés des pratiques physiques et/ ou sportives ;
- Renforcer la coordination des différents acteurs, avec la mise en place de rencontres/réunions et de partenariats/conventions ;
- Développer de nouvelles réponses à l'école et mobiliser les familles ;
- Inscrire le sport comme un levier essentiel dans les actions de santé publique de nos communes.

2. Les initiatives prises pour améliorer l'accès des personnes éloignées du sport :

2.1. Création d'équipes « Lady Basket-ball » :

La création d'équipes « Lady Basket-ball » (loisirs) nous a permis d'offrir aux mères de famille et au public féminin un entraînement axé sur le maintien de la condition physique et non sur la compétition.

Depuis trois ans, un entraînement existe le dimanche matin et regroupe 14 licenciés (mères de licencié(e)s pour la plupart).

Équipe hors compétition mais avec une organisation de matchs amicaux,



proposée à un tarif attractif et entraînée par un animateur expérimenté sur ce type de public.

Proposition de nouveaux créneaux suivant les disponibilités dans les gymnases. Possibilité tout au long de la saison de venir faire des essais.

Communication par l'intermédiaire du Progrès, affiches, sites internet des clubs et flyers.

2.2. Promotion du basket-ball Féminin :

Création d'un partenariat avec les clubs de Vaugneray et Francheville sur les catégories Benjamines et Minimes filles pour assurer des effectifs suffisants et être en capacité de continuer à accueillir ces filles dans les meilleures conditions possible.

Poursuite du partenariat avec le Lyon Basket-ball Féminin afin de proposer à nos adhérent(e)s et leurs familles, notamment auprès de nos licenciées féminines, d'aller voir des compétitions de haut niveau.

Communication interne aux clubs (mailing) pour inciter nos licenciés à aller voir et encourager notre équipe de seniors féminines évoluant en D1.

Mise en place de parrainages entre les seniors filles et les catégories féminines plus jeunes.



2.3. Ouverture d'une section Sport adapté :



Création d'un partenariat avec « La Passerelle Ouest », structure qui accueille des personnes en situation de handicap et qui a pour but de contribuer à changer le regard des autres, d'intégrer, de lutter contre la sédentarité et l'isolement des personnes handicapées mentales, ainsi qu'aider les personnes handicapées dans leur vie quotidienne et professionnelle.

Notre objectif est d'animer et développer la pratique du sport adapté dans les meilleures conditions possibles en favorisant le plaisir et l'épanouissement, l'acceptation et la mixité sociale, afin de permettre de développer les capacités physiques et cognitives, la confiance en soi ainsi que l'autonomie.

2.4. Accueil de jeunes du Foyer « Clair Matin » :

Le rôle de « Clair Matin » est d'accueillir des enfants et adolescents de 5 à 18 ans, confiés par un juge des enfants dans le cadre d'une mesure éducative de protection ou par les services départementaux d'Aide à l'Enfance dans le cadre d'une aide demandée par la famille, afin d'aider ces enfants à avancer vers une vie adulte épanouie, responsable, respectueuse des autres personnes et de la société.

Pour ce faire, le foyer leur propose des loisirs qui font partie du travail éducatif de la vie quotidienne (activités pendant les week-ends) et du travail de socialisation et d'ouverture (inscription pour chaque enfant à un club sportif ou culturel extérieur et séjours avec des organismes de vacances). Ils se rattachent au projet individuel de chaque enfant.

Cette année, nous accueillons un jeune provenant du Foyer « Clair Matin » (Maison d'enfants à caractère social) situé à Vaugneray.

Leurs objectifs s'inscrivant parfaitement dans la logique de nos clubs, il est nécessaire de développer un partenariat pour la saison prochaine avec cette structure afin d'adapter notre offre à ces enfants et les pousser à intégrer et partager les valeurs nos clubs.

2.5. Des stages d'initiation et de perfectionnement ouverts à tous :

L'objectif est de développer la pratique sportive des enfants et surtout des adolescents durant les vacances scolaires pour proposer des activités socialisantes et physiques :

- Pour les licenciés du club, profiter du temps disponible des vacances pour se perfectionner et continuer d'acquérir les fondamentaux du sport pratiqué ;
- Pour les non licenciés (moins de 11 ans) découverte du Basket-ball-Ball.

Cela permet :

- ⇒ De continuer le brassage des licenciés interclubs et favoriser la cohésion au sein de nos clubs ;
- ⇒ De faire découvrir aux non licenciés le basket-ball afin d'avoir de nouvelles inscriptions pour la saison suivante ;
- ⇒ De fidéliser les participants grâce à des activités sportives variées, des sorties ludiques (initiation escalade au Mur de Lyon, sortie au Bowling de Brignais, sortie à la piscine de Vaugneray, sortie découverte nature etc.) et à des éducateurs diplômés (Amélie CAYOL, Yannick DALMAS, Aurélien ESPINASSE).



2.6. Section Éveil Multisports :

La plupart des activités sportives démarrant généralement à l'âge de 6 ans, le partenariat mis en place avec le Sou des Ecoles de Grézieu la Varenne permet à des enfants, dès l'âge de 3 ans, de découvrir différents sports au travers de cycles courts tout au long de l'année.

Varier ainsi les activités permet à l'enfant de découvrir et d'acquérir une large base d'expériences motrices qui seront transférables ou adaptables d'une discipline à l'autre que ce soit sur le plan moteur, cognitif et affectif.

2.7. Les Forums des associations - Messimy :

Signature et mise en place d'une convention avec l'Etendard Sportif de Messimy qui ne dispose plus de section basket-ball-ball depuis de nombreuses années.

Cela nous permet d'être présent au forum des associations de Messimy et ainsi proposer aux habitants de cette commune de pouvoir pratiquer le basket-ball.

Nous sommes bien évidemment présents lors des forums des communes de Grézieu-la-Varenne, Craponne et Saint Genis-Les-Ollières.

2.8. Participation au PEDT – Grézieu-la-Varenne

Suite à de multiples réunions en mairie avec les associations (sportives et de parents d'élèves) et les enseignant(e)s de l'école primaire de Grézieu-la-Varenne, nous allons faire partie des acteurs intervenant dans le cadre du PEDT qui va être mis en place à la rentrée scolaire 2014.

Le temps scolaire prendra fin à 16h. Trois options seront possibles pour les enfants qui ne rentreront pas chez eux :

- Étude surveillée (16h à 17h) ;
- Garderie (16h à 18h30) ;
- PEDT (16h à 17h).

La mission qui nous a été confiée est de réfléchir à la mise en place d'un projet d'initiation ou par cycles. La prochaine réunion d'information et de réflexion aura lieu au mois d'avril 2014. Un questionnaire nous sera envoyé.

2.9. Equipes Vétérans/Loisirs masculins (compétition et hors compétition) :

Le basket-ball loisir est très important à nos yeux. L'objectif est de permettre de maintenir une activité physique sportive dans un esprit de convivialité, de pratiquer le basket-ball librement, sans forcément d'esprit de compétition.

Le plus souvent, nos créneaux de basket-ball loisir sont occupés par d'anciens basketteurs qui ont envie de "s'y remettre", de parents de jeunes basketteurs qui ont envie de se frotter à la balle orange comme leurs enfants, et de basketteurs de tous niveaux qui n'ont pas forcément la possibilité de s'engager en compétition et d'être assidus en matchs (souvent à cause de leurs activités professionnelles respectives).

Pour répondre au mieux à la demande, nous avons décidé d'avoir plusieurs équipes loisirs afin d'offrir la possibilité aux joueurs de :

- Participer à un championnat (Vétérans compétition) ;
- Pratiquer une activité sans contrainte (loisirs, entraînement sans compétition).

3. Les moyens mis en œuvre

❖ Les réductions et avantages familles et licenciés :

Pour permettre l'accès aux clubs au plus grand nombre, nous proposons :

- Réductions de 10 € dès le deuxième licencié d'une même famille ;
- Remboursement de 30€ pour les jeunes bénéficiaires de la carte MRA ;
- Réduction 10€ parrainage (en cas d'inscription d'une personne parrainée par un licencié) ;
- 10€ de réduction pour les catégories mini basket-ball à valoir sur nos stages ;
- Acceptation des coupons sport et chèques vacances lors de l'inscription dans nos clubs ;
- Remboursement des frais kilométriques pour les parents accompagnateurs (autorisation de délivrer des reçus fiscaux) ;
- Création de factures pour une prise en charge des Comités d'Entreprises (attestation CE) ;
- Cartes de fidélité ouvrant droit à des réductions dans les magasins partenaires, notamment pour l'achat d'équipements sportifs (Intersport Craponne, Forum Sport Lyon).

❖ Des tarifs adaptés aux âges et aux différents types de pratiques :

Les prix des licences varient en fonction du nombre d'entraînements, de l'inscription en championnat ou non, de l'âge.

Prise en charge du coût financier par les clubs des licences « non-joueur » pour inciter les bénévoles à être aussi licenciés et favoriser l'accroissement du bénévolat.

Conserver une politique tarifaire modérée en diversifiant les recettes et en maîtrisant les dépenses.

❖ **Mutualisation des gymnases et des moyens humains :**

Utilisation de quatre gymnases répartis sur trois communes.

Optimisation dans la gestion des créneaux horaires d'entraînement et de match en fonctions des contraintes des familles et des licenciés, de leurs âges etc. (ex. avec les équipes jeunes le mercredi après-midi).

❖ **Sport adapté - handisport**

Le choix du gymnase s'est fait par rapport aux services de bus (le gymnase de Craponne étant le mieux desservi); deux éducateurs diplômés pour l'encadrement.

Un groupe de 13 joueurs sur un créneau 1h30 au gymnase Jean Rostand à Craponne, encadré par Aurélien ESPINASSE et Fabien GÉHANT.

Ce groupe est constitué de joueur allant de 16 ans à 60 ans. Tous ces joueurs sont adhérents au PLC par le biais d'une convention.

❖ **Match de Gala Handisport**

Pour l'ouverture de l'Assemblée Générale de Grézieu la Varenne, un match de gala de basket-ball-fauteuils avec le club de nationale de Meyzieu-Villefranche.

L'opération a été réitérée en début de saison avec la mise à disposition, par le club handisport de Bourgoin Jallieu, de fauteuils à destination de nos adolescents/adultes pour s'essayer à cette pratique du basket-ball.

❖ **Formation des dirigeants, des bénévoles et salariés :**

Les dirigeants et bénévoles ont accès à des actions de formation au travers des formations proposées par le Comité du Rhône et la Ligue du Lyonnais.

❖ **Un accueil dynamique et convivial :**

Faire du club et des salles de basket-ball un lieu de convivialité et d'échange pour les enfants comme pour les parents.

Améliorer encore la prise en charge des jeunes dans nos villages ruraux en leur proposant des activités sportives sur l'année mais aussi pendant les vacances scolaires.

4. Les méthodes

❖ **Une communication générale ou ciblée :**

Mailing, parution régulière dans la presse locale, sur les sites internet, dans les bulletins municipaux, flyers dans les écoles, affichage sur les panneaux lumineux au centre des communes, banderoles sur les ronds point stratégiques.

❖ **Variété de l'offre :**

Ouverture de sections loisirs masculins/féminins, éveil multisports, sport adapté (handicap), équipes jeunes réparties par niveau (débutant, débrouillé, confirmé)...

❖ Portes ouvertes :

En début et fin de saison, les entraînements de toutes les catégories sont ouverts à toutes personnes souhaitant réaliser des essais.

Prise de coordonnées systématique lors de ces entraînements de découverte.

❖ Le parrainage :

N'importe quel(le) licencié(e) qui amène une personne au club pour lui faire partager sa passion se verra gratifier par un tee-shirt floqué aux couleurs de l'Entente ainsi qu'une réduction de 10 € sur le prix de sa licence (en cas d'inscription de cette personne).

❖ Encadrement de qualité :

Les salariés sont tous diplômés ainsi que la plupart des bénévoles.

Possibilité pour les bénévoles de s'inscrire dans des formations (financées par les clubs).

❖ Intervention en milieu scolaire :

Permet de toucher un large public aussi bien féminin que masculin, d'âges diverses, pour leur faire découvrir le basket-ball avec une approche ludique basée sur des valeurs communes transmises par l'école et nos clubs.

❖ Des mises à disposition des salariés :

Grâce à des conventions, les permanents des 3 clubs peuvent être mis à disposition de diverses infrastructures telles que les écoles, les centres de loisirs etc.

5. Type de partenariat

❖ Nos partenaires actuels :

- La Passerelle Ouest (sport adapté) ;
- L'école primaire de Grézieu-la-Varenne (intervention basket-ball école et PEDT) ;
- L'école primaire de Dardilly (animations périscolaire) ;
- Le Sou des Ecoles de Grézieu-la-Varenne (Eveil multisports) ;
- Le centre Ebulisphère (centre aéré, passage Bafa pour les apprentis) ;
- Lyon Basket-ball Féminin (sortie club) ;
- L'Etendard Sportif de Messimy (ne disposant plus de section basket-ball) ;
- Les mairies de nos trois communes ;
- FAN club ASVEL.

❖ Nos partenaires futurs :

- Le Foyer « Clair Matin » (contact en cours, partenariat à venir) ;
- L'Agence pour l'Education par le Sport et la Région Rhône Alpes à travers l'appel à projet « fais-nous rêver » – PEPS association (en cours) ;
- ITEP « Les Liserons » de Saint-Laurent-D'Agny (en contact et réflexion pour les stages) ;



- Ecoles primaire de Messimy (prise de contact effectué grâce à l'Etendard Sportif de Messimy) ;
- Ecole primaire de Sainte Consorce (contact à venir avec la directrice) ;
- Ecole primaire de Pollionnay (zone rurale).



V. Volet économique

1. Les moyens humains :

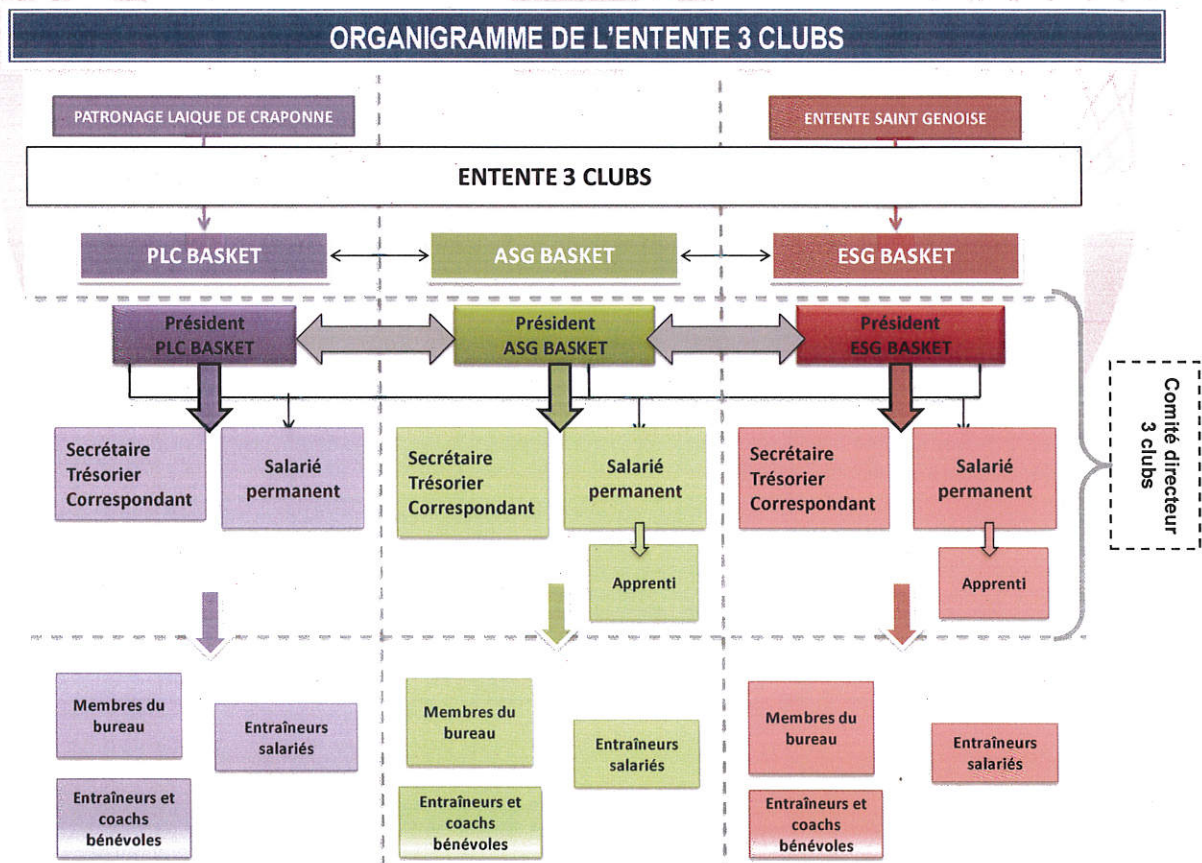
1.1. L'organigramme de l'Entente 3 clubs :

Pour la lecture de l'organigramme ci-dessous, précisons que l'ESG Basket et le PLC Basket appartiennent tous deux à une association multisports ; seul l'ASG Basket est un club indépendant. Dans le cadre de l'Entente, contrairement à une fusion, chaque entité conserve son président et son bureau directeur.

Le schéma ci-dessous illustre les relations entre les différents acteurs des 3 clubs, le niveau hiérarchique mais également l'implication de chaque partie dans la démarche Entente.

La partie supérieure du diagramme correspond aux acteurs ayant le plus haut niveau de responsabilités mais également aux personnes toujours présentes lors des regroupements Entente 3 clubs (réunions mensuelles, manifestations...). Nous pouvons assimiler ce groupe d'acteurs au « comité directeur 3 clubs ».

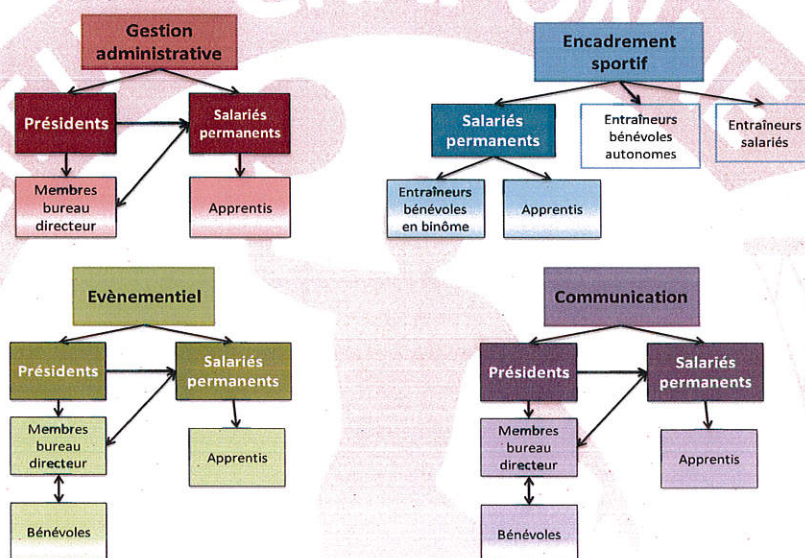
Il faut noter que chaque club emploie un des permanents ; même si chaque entité agit comme référent principal de leurs salariés, ces derniers sont constamment amenés à travailler ensemble et à rendre des comptes aux 2 autres présidents dans le cadre de missions 3 clubs. Il en est de même pour les apprentis.



1.3. La répartition des tâches

Le schéma ci-dessous illustre la répartition des tâches. Ces dernières sont réparties en 4 pôles regroupant diverses missions :

- Gestion administrative : gestion des licences, création des plannings, gestion des coopérations territoriales, mise à jour de la base des adhérents...
- Encadrement sportif : Encadrement des entraînements, coaching, basket académie et école d'arbitrage.
- Évènementiel : Création et organisation des manifestations.
- Communication : Envoi de mailings, création de support de communication, sponsoring.



1.4. L'encadrement sportif :

Les entraînements sont assurés principalement par des éducateurs diplômés.

▪ 3 salariés permanents :

- Yannick DALMAS, professionnel titulaire du BP JEPS option Basket-ball. Yannick a été formé par le club dans le cadre d'un contrat d'apprentissage avec la structure Gones et Sports puis avec l'UCPA Formation. Il est désormais employé en CDI (35h) via un **Plan Sport Emploi** avec l'AS Grézieu Basket.
- Amélie CAYOL, professionnelle titulaire d'un DEUST ADECS et d'un BP JEPS option basket-ball. Amélie est aussi en cours de formation d'une licence professionnelle GDOS avec l'université Lyon 1. Elle est désormais employée en **contrat de professionnalisation** (25h) avec l'Entente St Génoise.
- Aurélien ESPINASSE, professionnel titulaire d'un BP JEPS option basket-ball et d'un BP JEPS APT. Aurélien a été formé par le club dans le cadre d'un contrat d'apprentissage avec la structure Gones et Sports puis avec l'UCPA Formation. Il est désormais employé en CDI intermittent (30h) avec le PLC.

▪ **2 apprentis :**

- Kevin BRENIER : En cours de formation CQP Animateur loisir et sportif (ALS) - salarié au sein de la structure de l'AS Grézieu dans le cadre d'un **CUI-CAE** (24h) ;
- Philippe DEMAGALHAES : en cours de formation CQP Animateur loisir et sportif (ALS) - salarié au sein de la structure de L'ESG Basket dans le cadre d'un **contrat d'avenir** (24h).

▪ **Des entraîneurs diplômés :**

- Fabien GEHANT : Licence STAPS – Salarié au PLC
- Mathieu DURAND : Licence STAPS et diplôme fédéral initiateur – Salarié à l'ESG Basket
- Thierry GUYON : Diplôme fédéral entraîneur Jeunes Juniors – ESG Basket - bénévole
- Béatrice ROBERT : Diplôme fédéral – ASG Basket - bénévole
- Foudil BELRAMOUL : Diplôme fédéral – ASG Basket - bénévole
- Patrick RIVIERE : entraîneur région – ESG Basket - bénévole

▪ **Des entraîneurs non diplômés en binôme :**

- Daniel GETTON - Lucie DEGRAIX (14 ans) sous la tutelle de Fabien GÉHANT avec le baby basket - Marc HERITIER - Solène FRESNAYE - Julien VESSILLIER - Vanessa GETTON	- André ROBERT - François RAMOS - Benjamin MARIN - Maxence FERRET - Marjolaine RECOLLON MINGAT (15ans) sous la tutelle d'Amélie CAYOL avec les U9 M - Cecilia MURE
--	--

Tous ces éducateurs sont au service de l'Entente 3 Clubs même si certains sont rémunérés par un club. La masse salariale s'élève à 89 793,60 € pour l'Entente 3 clubs.

2. Les moyens matériels :

2.1. Les lieux de pratiques :

La pratique sportive est accueillie principalement dans les **4 gymnases** des 3 communes :

- Grézieu La Varenne (Salle Eugène Catalan)
- Craponne (gymnase Jean Rostand et complexe sportif Olympie)
- Saint-Genis les Ollières (salle La Vuldy)

2.2. Le matériel pédagogique :

Mise à part le gymnase de la commune de Grézieu la Varenne qui ne dispose pas de panneaux latéraux, nous avons la chance de bénéficier de complexes tous homologués pour accueillir de nombreux pratiquants (grande surface, lignes de terrain tracées pour plusieurs activités, de nombreux paniers de basket-ball...).

L'Entente des 3 clubs permet une mutualisation des moyens et donc un large choix de matériel que les clubs se partagent : panneaux baby-basket, matériel spécifique baby-basket, ballons de toutes tailles, plots, lattes, cerceaux, swiss-ball...

VI. Réflexion générale

1. Diagnostic général :

	FORCES	FAIBLESSES
VOLET SPORTIF	* Une équipe dans la plupart des catégories * 2 créneaux d'entraînement par catégorie * Un désir de restructuration des équipes pour améliorer la formation du joueur * Possibilité de créer différents groupes dans une même catégorie * Création de groupes homogènes en terme d'effectif/niveau... * Offre diversifiée : un pôle challenge et un pôle loisir chez les plus jeunes * Des équipes jeunes évoluant en niveau 1 * Des équipes seniors féminine et masculine en D1	* Manque d'entraîneurs diplômés * Manque récurrent d'effectifs jeunes féminins * Une catégorie féminine non représentée (U17 F) * Départ d'excellents joueurs vers les clubs voisins de meilleur niveau * Absence d'équipe au niveau régional * Absence d'école mini-basket-ball labellisée * Equipe personnalisée par l'Entente => impossibilité de créer des passerelles entre les équipes * Contraintes administratives liées au statut d'Entente => nombreuses pénalités (financière et sportive)
VOLET EDUCATIF	* Charte commune aux 3 clubs * Une fort désir d'exemplarité => cadre éducatif et communication des valeurs * Rôle sociabilisant des sports collectifs pour les jeunes * Educateurs diplômés * Educateurs intervenants dans des institutions extérieures ⇒ Expérience scolaire et périscolaire ⇒ Connaissance et adaptation aux différents publics ⇒ Promotion des valeurs sportives en dehors des clubs * Bon investissement des plus jeunes dans la vie des clubs * Nombreuses manifestations tout public * Nombreux projets de formations (école d'arbitrage, basket-ball académie, OTM...) * Monopole de l'école d'arbitrage sur l'ouest lyonnais. * Investissement grandissant des parents de joueurs * Equipe seniors féminine lauréate du challenge fair-play ⇒ Bonne image des clubs * Prise en charge d'apprentis en formation et entraîneurs bénévoles en binôme * Des sites internet dynamiques * Solidarité et implication des salariés et des dirigeants	* Pas de formation entraîneur interne ⇒ Absence de « pôle entraîneurs » * Peu de cohésion entre les entraîneurs bénévoles * Peu d'investissement des équipes à partir de la catégorie cadets * Une équipe seniors masculine souvent discrédités par ses comportements sur et hors terrain * Difficulté de communication * Risque de trop plein de manifestations chez les adhérents au fil de la saison (manifestations 3 clubs et celles propres à chacun) ⇒ perte de motivation * Peu de présence aux assemblées générales des clubs * Notion d'Entente encore un peu vague pour certains adhérents malgré un logo et une boutique 3 clubs => difficulté à se positionner par rapport à elle car les 3 clubs existent encore un à un (différent logos, couleurs de maillots...)
VOLET SOCIAL	* Volonté d'aider les jeunes en difficulté d'insertion via la formation de ces jeunes volontaires à l'animation * Ouverture d'un créneau le dimanche matin pour favoriser la pratique sportive des mères de famille * Mise en place de réduction famille et acception moyens de paiement spéciaux * Rapprochement avec les clubs de Vaugneray et Francheville pour pérenniser les équipes féminines en sous effectifs * Partenariat avec Lyon Basket-ball Féminin * Ouverture d'une section sport adapté en partenariat avec Le Passerelle * 2 éducateurs diplômés mis à disposition pour l'encadrement du sport adapté + choix du gymnase en fonction de son accessibilité * Stages multisports ouverts à tous. * Intervention sportive auprès d'un public très jeune ne pouvant pas encore intégrer des clubs sportifs * Convention avec l'association sportive de Messimy ne disposant pas de section basket-ball	* Forte dépendance aux Ententes en dehors des 3 clubs pour assurer l'effectif féminin * Difficultés à renforcer les effectifs féminins * Communication encore trop faible par rapport au basket-ball féminin * Faible sensibilisation du sport adapté à destination des licenciés * Logistique des structures non adaptée aux contraintes de l'handicap moteur * Difficulté pour se tourner vers de nouveaux publics

VOLET ECONOMIQUE	* Un permanent au sein de chaque club => soulage la charge de travail des bénévoles et crée un lien fixe de communication avec les adhérents * Autonomie décisionnaire par rapport aux associations mères pour 2 des clubs * Fort soutien financier de la mairie et des subventions * Homogénéisation des tarifs licence sur les 3 clubs * Budget manifestations mutualisé * Désir de mutualisation totale * Obtention d'un PSE pour l'un des permanents * Un salarié diplômé dans le management des organisations sportives	* Structure financière largement dépendante des subventions et des aides à l'emploi * Apport significatif des manifestations sportives et festives mais suppose une implication forte et récurrente des bénévoles (cette implication n'étant pas forcément égale dans les 3 clubs) * Sponsoring très faible
	OPPORTUNITES	MENACES
VOLET SPORTIF	* Population sportive et profil familial * Part des jeunes importantes dans la population (20%) * Impact des résultats et de l'image des équipes nationales de basket-ball * Créneaux de gymnases saturés, évitant l'émergence d'autres sports. * Accessibilité des salles grâce aux transports mis en place par la communauté urbaine * Création d'une école mini-basket-ball avec l'aide du comité du Rhône	* De nombreux concurrents directs et indirects * De nombreux clubs sportifs aux alentours * Population vieillissante, nombreux retraités surtout dans la commune de Grézieu la Varenne => basket-ball non adapté pour ce type de public en augmentation * Tendance de l'évolution de la pratique sportive en faveur du loisir et des sports individuels * Les nombreuses propositions d'équipes et de créneaux d'entraînement entraînent une négociation plus intense des adhérents * La réforme des rythmes scolaires risque de chambouler l'organisation des créneaux d'entraînement et complexifier la logistique des 4 gymnases selon la politique des écoles. * Nouveau règlement concernant les équipes d'Entente à partir de la saison 2014-2015 => 3 équipes maximum en Entente par club soit 9 pour l'Entente 3 clubs contre 20 actuellement.
VOLET EDUCATIF	* Désir de professionnalisations des associations * Aides de l'Etat via les contrats aidés * Nouvelles possibilités de partenariats grâce aux nouveaux rythmes scolaires.	* Avenir incertains pour les interventions « éveil sportif » dû aux nouveaux rythmes scolaires (mercredi matin). * Risque de cessation des contrats d'avenir * Perte d'identité pour certains adhérents évoluant dans les équipes en Entente.
VOLET SOCIAL	* Opportunité de partenariat avec l'Agence pour l'Education par le Sport et la Région Rhône-Alpes à travers l'appel à projet "Fais nous rêver- PEPS Associations ». * Possibilité de créer une section affiliée à la Fédération Française de Sport Adapté * Intervention au sein du PEDT prévu par la commune de Grézieu La Varenne * Stages multisports organisés sur les 2 semaines de vacances scolaires	* Avenir incertains pour les interventions « éveil sportif » du aux nouveaux rythmes scolaires. * Dislocation de la structure familiale, peu favorable à une pratique assidue et à la participation aux compétitions hebdomadaires (garde alternée)
VOLET ECONOMIQUE	* Associations mères et mairies favorables à la professionnalisation de l'encadrement sportif et au développement du sport * Partenariats économiques potentiels avec les instances territoriales * Elections * Zone de chalandise plus élevée en cas de fusion, augmentation du rayonnement	* Elections * Peu de potentiel économique au sein de 2 communes sur 3 car peu industrialisées => recherche de sponsors plus aisée au nom des 3 clubs que chacun de son côté. * Un désir de qualité d'encadrement entraînant besoin d'entraîneurs diplômés demandant souvent une contribution financière => contraintes financières, augmentation du budget entraîneurs

2. Objectifs et conclusion :

L'état des lieux, le développement des volets sportif-éducatif-social-économique et le diagnostic précédent qui rend compte de façon synthétique des forces/faiblesse et opportunités/menaces de l'Entente 3 Clubs, est la base de notre réflexion stratégique pour le développement de la structure.

Afin de pérenniser les forces établies et pallier les faiblesses identifiées, l'Entente 3 clubs préconise d'organiser son projet de développement autour de 3 grands objectifs :

- ⇒ **Accroître et fidéliser les licenciés**
- ⇒ **Réduire les inégalités d'accès à la pratique du sport**
- ⇒ **La Formation des différents acteurs du club**

Comme chacun des volets développés dans ce projet associatif, les 3 axes stratégiques seront évidemment traités au nom de **l'Entente 3 Clubs**.

Cela nous amène à pointer l'importance de la mutualisation des 3 structures.

Cette Entente nous permet, bien sur, de partager notre passion pour le basket-ball mais aussi de pouvoir mutualiser nos équipements, nos entraîneurs, nos bénévoles. Elle permet notamment, à tous nos jeunes, de pratiquer le basket-ball dans de bonnes conditions.

Rappelons que sans cette Entente certains jeunes ne pourraient plus participer aux championnats et n'auraient même plus d'équipes dans lesquelles s'inscrire, sans oublier les structures d'encadrement qui ne seraient pas aussi performantes.

Les 3 clubs ont d'ores et déjà adopté un fonctionnement commun :

❖ Des réunions d'organisation de la mutualisation des moyens

- Une réunion mensuelle Entente 3 Clubs (au minimum) ;
- Une réunion salariés 3 clubs bimensuelle animée par l'un des présidents.

❖ Une gestion administrative commune

- Création d'un logo 3 clubs ;
- Planning commun en technicolor ;
- Fichier commun des licenciés ;
- Mutualisation des bénéfices d'événements 3 clubs ;
- Adaptation des sites Internet ;
- Documents prévisionnels de l'affectation des heures des salariés ;
- Plaquette de présentation et outils contractuels de sponsoring communs ;
- Harmonisation des tarifs de licences ;
- Documents d'inscription et charte 3 clubs.

❖ Des projets communs aux 3 clubs

- Présentation des équipes de début de saison en présence des Maires des 3 communes, du Président du comité du Rhône de Basket-ball, du représentant de la ligue et de la presse ;
- Création de la « Basket-ball Académie » et de l'école d'arbitrage labellisée ;
- Panneaux communs pour la lutte contre les incivilités présentes dans chaque gymnase ;
- Les stages basket-ball & multisports, d'initiation/découverte pour les non licenciés ;
- Un « Arbre de Noël » commun pour réunir nos licenciés et leurs familles ;
- Projet de sponsoring en communs pour plus d'efficacité ;
- Développement de partenariats avec diverses structures ;

- Organisation des phases finales départementales ;
- Assemblée générale commune ;
- Une section Sport Adapté.

De plus certaines de nos faiblesses et opportunités sont directement liées au manque de liberté et de visibilité qu'entraîne notre statut actuel d'Entente : **Voir éléments dans le tableau diagnostic.**

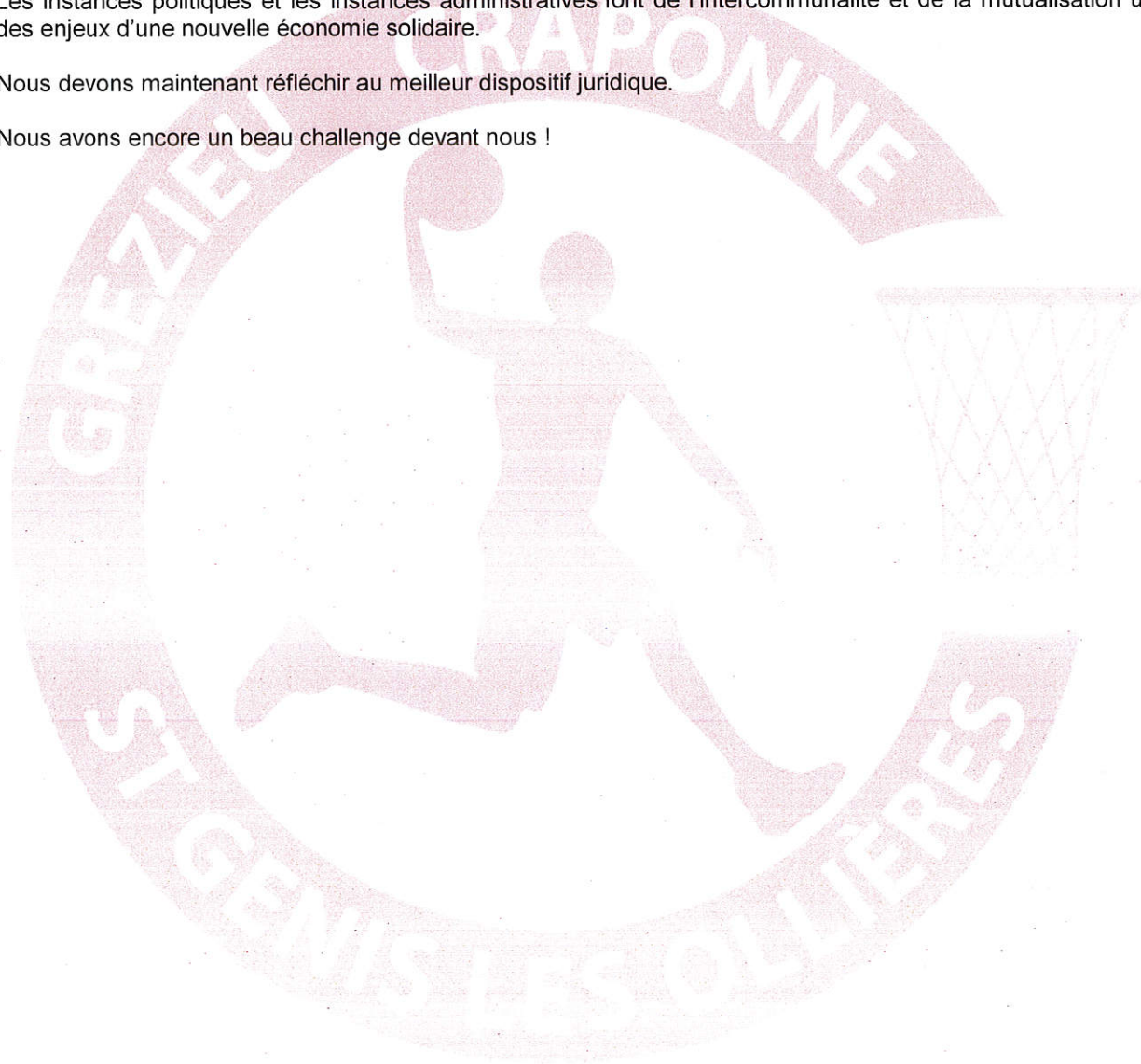
Nous sommes convaincus que l'avenir des associations passe par l'intercommunalité. Le message est désormais passé auprès de la majorité des licenciés.

Les instances sportives militent pour réduire les situations de coopérations territoriales, et de ce fait ouvrent la porte à des fusions pour les clubs les plus engagés dans la mise en commun de joueurs.

Les instances politiques et les instances administratives font de l'intercommunalité et de la mutualisation un des enjeux d'une nouvelle économie solidaire.

Nous devons maintenant réfléchir au meilleur dispositif juridique.

Nous avons encore un beau challenge devant nous !



Sommaire des annexes

<u>ANNEXE 1 : CHARTE 3 CLUBS</u>	44
<u>ANNEXE 2 : CHARTE DU PARENT ACCOMPAGNATEUR</u>	45
<u>ANNEXE 3 : LABEL ECOLE D'ARBITRAGE</u>	46
<u>ANNEXE 4 : PANNEAU DE BIENVENUE</u>	47

ANNEXE 1 : CHARTE 3 CLUBS



Les règles du club

2013 - 2014

ENGAGEMENT DU CLUB

Assurer et licencier le joueur auprès de la FFBB.

Mettre à la disposition du licencié le matériel collectif nécessaire

Veiller qu'à chaque entraînement soit présent un entraîneur ou un dirigeant ou un parent responsable.

Dialoguer avec les familles. Transmettre les informations.

Prévenir en cas de match reporté ou annulé

Faire progresser le joueur à son rythme.

Etre à l'écoute du joueur et le respecter

Favoriser le plaisir de jouer du joueur.

Développer la socialisation et l'esprit d'équipe.

Assurer un suivi du joueur, en informer les parents sur demande.

Faire le nécessaire en cas d'incident ou d'accident.

Associer les parents à la vie du club - Proposer des rencontres, dialoguer, proposer des formations : arbitrage et règles ou Table de marque.

Assurer un prix de licence le plus modique possible en organisant des manifestations et en sollicitant des sponsors.

ENGAGEMENT DU JOUEUR

Respecter l'encadrement et les autres joueurs, débutants ou confirmés.

Ecouter son entraîneur en silence est la première des marques de respect.

Etre convivial et poli (notamment dire bonjour et au revoir). C'est tellement plus agréable pour tous !

Respecter le matériel, le ranger après les entraînements.

Avoir du respect pour l'arbitre en TOUTES CIRCONSTANCES.

Etre à l'heure à chaque entraînement ou rendez-vous.

Venir avec des baskets adaptées, une tenue de sport adaptée (short, T-shirt, serviette).

N'utiliser la tenue officielle du club que lors des matches.

Prévenir l'entraîneur en cas de problème ou d'absence.

Pour que le club puisse fonctionner, nous avons besoin d'arbitres pour tous les matches.

Pour cela, il est nécessaire que chaque joueur, à partir de la catégorie :

- minimes, arbitre au moins 3 matches dans l'année.
- Benjamin, participe au moins à 2 tables de marque.

Un planning d'arbitrage est mis en place, en tenant compte du niveau de chacun :

- le planning doit être respecté.
- en cas d'indisponibilité, le joueur doit lui même trouver un remplaçant.
- en cas d'absence non fondée, le joueur ne pourra pas réintégrer son championnat, sans avoir arbitré.

ENGAGEMENT DES PARENTS

Accompagner les joueurs à l'intérieur du gymnase en présence de l'encadrement (indispensable pour prendre connaissance des informations sur la vie du club).

Respecter les horaires.

Assister et encourager les joueurs. Les accompagner lors des déplacements selon les indications données par les responsables d'équipes.

Rester fair-Play, se conformer aux règles.

Respecter l'arbitrage - vous êtes leur premier modèle social ; offrez toujours une image de maîtrise de soi, de respect et de discipline.

Prévenir en cas d'absence

Veiller à ce que les maillots et shorts soient propres.

Apporter sa contribution

- participer aux tables de marques (une formation sera proposée tout au long de la saison),
- aider pour les goûters, les fêtes,
- être présents au moins à l'une des manifestations du club et à l'assemblée générale annuelle.
- Identifier des sponsors
- Se proposer comme « parent référent »

Veiller à ce que le joueur respecte ses engagements.

Ne pas oublier que les dirigeants sont bénévoles.

J'accepte la charte de l'Entente Basket des clubs de Grézieu, Craponne et St Genis les Ollières et m'engage moralement à la respecter et la faire respecter dès la signature de ma demande d'adhésion au club.

ANNEXE 2 : CHARTE DU PARENT ACCOMPAGNATEUR



C'EST QUOI ÊTRE PARENT ACCOMPAGNATEUR ?

- *Permettre à l'entraîneur de se consacrer à ses joueurs et veiller au bon déroulement d'une rencontre*

- ✓ *Réaliser une liste des coordonnées des parents*
- ✓ *Prévoir un planning :*
 - *Du lavage des maillots*
 - *Des gouters d'après matchs à domicile*
 - *Des accompagnements pour les matchs à l'extérieur*
- ✓ *A domicile : aider à mettre en place et gérer la table de marque*
- ✓ *Gérer les petits bobos*
- ✓ *Etre le lien entre parents, entraîneur et bureau du club*
- ✓ *Faire régner un bon esprit sportif dans l'équipe*



ANNEXE 3 : LABEL ECOLE D'ARBITRAGE



**CONVENTION COMITE DU RHONE
ECOLE D'ARBITRAGE
2012-2013**

1 Principe
L'école d'arbitrage est un outil d'accompagnement, dont le but est la formation de nos jeunes du Rhône à l'arbitrage dans leur club. C'est aussi un complément à la formation du joueur.
Afin d'encourager les clubs vers cette formation, les pénalités (statut d'arbitrage) seront réservées aux écoles d'arbitrage.
Une école d'arbitrage sera validée par le Comité du Rhône pour la charte de l'arbitrage.

2 Conditions :
Pour le club :

- S'engager à signer et respecter cette convention,
- Une participation financière de 20€ par stagiaire inscrite à la gestion et inscription à l'examen,
- Avoir au minimum 5 jeunes en formation (minimum 20 heures de formation),
- Nommer un responsable d'école d'arbitrage du club (CDAMC-69),
- Fournir les dates, horaires et lieux des séances obligatoires de toute modification,
- Organiser au minimum sept séances de formation établies en plusieurs étapes.
- Communiquer les coordonnées, noms, adresse des stagiaires de progression, les thèmes abordés seront établis en cours de la saison en cours à l'aide d'un document préalable.

Pour les stagiaires :

- Pour les jeunes, être en catégorie U14 au minimum,
- Être assidu aux séances de la formation,
- Officier sur les rencontres jeunes au sein de son club.

Pour le (s) formateur(s) :

- Être habilité par le CDAMC (niveau DMI ou supérieur habilité FFBB),
- Préparer ses séances à l'aide du programme de formation,
- Observer régulièrement les stagiaires sur les rencontres,
- Compléter la feuille de présence et la grille d'évaluation.

Pour la CDAMC :

- Elle s'engage à communiquer la date de la session de session admis les candidats avant assiduité les séances,
- Elle diffuse les résultats et les aptitudes des candidats,
- Elle donnera toutes informations nouvelles ou modifications.



**CONVENTION COMITE DU RHONE
ECOLE D'ARBITRAGE
2012-2013**

Evaluation :
Une évaluation, organisée par la CDAMC, se déroulera en deux parties :

- Evaluation théorique (questionnaire),
- Evaluation pratique sur des rencontres de jeunes.
- Un membre de la CDAMC pourra se présenter sur une séance, pour aider, conseiller le formateur et constater le respect de la date convention.

N'oublions pas que ce type de formation peut également renforcer les connaissances des formateurs. C'est pourquoi, nous demandons au responsable de cette formation de prêter une attention particulière à ses stagiaires.
L'équipe des écoles d'arbitrage reste à votre disposition pour vous apporter l'aide nécessaire à la mise en place de cette formation.

Entre les soussignés :

Le groupement sportif :
Représenté par :
Agissant en qualité de Président, d'une part

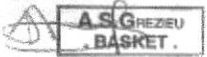
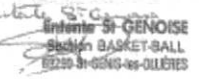
Et

Le Comité du Rhône de Basket-Ball
Représenté par :
Agissant en qualité de Président, d'autre part

Cette présente convention pourra être reconcluse ou annulée par l'une ou l'autre des parties avec un préavis d'un mois par courrier.

Chaque début de saison, une nouvelle convention sera établie.

Fait à **LYON** le **15/12/2012**

P/Le formateur reconnu par la CDAMC :
 **AS43**
P/Le Groupement Sportif :
 **AS GREZEU BASKET**
P/Le Comité du Rhône de Basket-Ball :
 **AS43**
 **AS GREZEU BASKET**
 **AS43**

ANNEXE 4 : PANNEAU DE BIENVENUE

Bienvenue aux équipes !!!

FAIR
-
PLAY

**R
E
S
P
E
C
T**
des Arbitres
et des
Joueurs

ENCOURAGEMENTS

Les règles du club

Charte du supporter

2013-2014

(The following text is small and partially illegible, but appears to be a set of club rules and a supporter's charter.)